

AZAY Printemps, DGS, 26 Mars 2025



Membres excusés

- Lucie AMOUREUX
- Véronique AVETTAND-FENOEL
- Agnès BEBY-DEFAUX
- Philippe BERTHELOT
- Cécile BÉBÉAR
- Thomas BOURLET
- Etienne CARBONNELLE
- Charlotte CHARPENTIER
- Stéphane CORVEC
- Sébastien HANTZ
- Katty JEANNOT
- Solène KERNEIS
- Bernard LA SCOLA
- Laurent MEREGHETTI
- Catherine NEUWIRTH
- Sabine PEREYRE
- Marie-Cécile PLOY
- Anaïs POTRON
- Jérôme ROBERT
- Asmaa TAAZI
- Christelle VAULOUP-FELLOUS





Programme AZAY Printemps 2025

Ordre du jour

Accueil et café à partir de 9h30

- | | |
|--|-------|
| - Nouvelles du CNU | 10h00 |
| - Les RIHN | 10h45 |
| - Actualités SFM | 11h05 |
| - Pédagogie : Les tests de concordance de script (TCS) | 11h25 |
| - Pédagogie : Les fiches AZAY | 11h45 |
| - Pédagogie : Le point R3C | 11h55 |
| - Actualités du CNP | 12h05 |
| - Demande d'un enseignant du service de santé des Armées | 12h30 |
| - Evolution de la composition du bureau de la collégiale | 12h30 |
| - Questions diverses | 12h45 |

Repas sur place possible (sur inscription préalable), à partir de 13h15

Nouvelles du CNU



RÉUNION AZAY PARIS

26 avril 2025

Travaux du CNU 45.01

Gérard Lina
p/o CNU sous-section 45.01

CNU sous-section 45.01

Renouvellement partiel du CNU 2025

RAPPEL

Durée du mandat des membres du CNU = 6 ans

- 9 membres de chacun des collèges A et B
- 7 élus et 2 nommés dans de chacun des collèges A et B

Si démission en cours de mandat : remplacement de l'élu(e) ou du nommé(e)

Durée du mandat du président(e) de la sous-section : 3 ans
(élu(e) par les membres du CNU.

- **Candidatures pré-élections fin juin 2024**
- **Pré-élections en septembre 2024 (Balotilo)**
- **Elections par correspondance organisées par le Ministère fin 2024**
- **Nominations par le Ministère en décembre 2024**

CNU sous-section 45.01

Renouvellement partiel du CNU 2025

Les règles

REPRESENTATIVITE DES DISCIPLINES BACTERIOLOGIE VIROLOGIE HYGIENE HOSPITALIERE, EQUILIBRE PARIS / PROVINCE ET PARITE HOMMES / FEMMES :

9 membres Collège A :

- 4 virologues : 1 Paris / 3 CHU province
- 4 bactériologistes : 1 Paris / 3 CHU province
- 1 hygiéniste : France

9 membres Collège B :

- 4 virologues : 1 Paris / 3 CHU province
- 4 bactériologistes : 1 Paris / 3 CHU province
- 1 hygiéniste : France

Au sein de la « Province » : représentation la plus diversifiée possible

Pas 2 membres ou plus venant du même CHU au sein de chaque collège

PRÉ-ÉLECTIONS DIRECTES : pas de vote en sous-groupe des disciplines ou selon paris/province

CNU sous-section 45.01

Renouvellement partiel du CNU fin 2024

CNU 45-01 actuel : collège A, 9 membres : **4 membres remplacés**



Cécile BÉBÉAR

Vincent CATTOIR

Diane DESCAMPS

Samira FAFI-KREMER



Pierre-Edouard FOURNIER

Gérard LINA

Patrice MORAND



Claire POYART



Astrid VABRET



Thomas GUILLARD

Vincent CATTOIR

Diane DESCAMPS

Samira FAFI-KREMER

Didier LEPELLETIER

Gérard LINA

Patrice MORAND

Brigitte LAMY

Alexis de ROUGEMOND

« sortants » en rouge / mode d'entrée par élection ou par nomination

CNU sous-section 45.01

Renouvellement partiel du CNU fin 2024

CNU 45-01 actuel : collège B, 9 membres : **4/7 membres remplacés**



Corentine ALAUZET

Corentine ALAUZET



Odile BAJOLET-LAUDINAT

Elodie COUVE-DEACON



Céline BRESSOLETTE-BODIN

Florence ABRAVANEL



Vanessa ESCURET

Sidonie LAMBERT



Antoine GRILLON

Antoine GRILLON

Brigitte LAMY → *Concours 2024*

Hélène PAIHLORIES

Philippe MORAND

Philippe MORAND



Laetitia NINOVE

Laetitia NINOVE

Sylvie PILLET

Sylvie PILLET

« sortants » en rouge / par élection ou par nomination



Election du président (Balotilo)

	<u>Etape</u>	<u>Date</u>	<u>Heure</u>
Election des présidents de sous-section***	Réunion d'ouverture par la DGRH A2-2	07/01/2025	9h30
	Réunions de chaque sous-section (présidées par les présidents sortants)	07/01/2025	10h30
	Ouverture de la <u>phase de vote du premier tour</u> dans Balotilo	07/01/2025	11h00
	Clôture des votes du <u>premier tour</u> dans Balotilo et proclamation des résultats du premier tour (via Balotilo)	07/01/2025	12h00
	Ouverture de la <u>phase de vote du second tour</u> dans Balotilo	07/01/2025	14h00
	Clôture des votes du <u>second tour</u> et proclamation des résultats du second tour (via Balotilo)	07/01/2025	15h00
Election des présidents de section*, des vice-présidents (1er et 2nd) et des assesseurs**	Ouverture de la <u>phase de vote du premier tour</u> dans Balotilo	07/01/2025	16h00
	Clôture des votes du <u>premier tour</u> dans Balotilo et proclamation des résultats du premier tour (via Balotilo)	07/01/2025	17h00
	Ouverture de la <u>phase de vote du second tour</u> dans Balotilo	08/01/2025	11h00
	Clôture des votes du <u>second tour</u> et proclamation des résultats du second tour (via Balotilo)	08/01/2025	12h00
Election du <u>président du CNU</u>	Réunion d'ouverture du <u>premier tour</u> de l'élection du président du CNU par la DGRH A2-2	13/01/2025	9h30
	Ouverture de la <u>phase de vote du premier tour</u> dans Balotilo	13/01/2025	10h00
	Clôture des votes du <u>premier tour</u> dans Balotilo et proclamation des résultats du premier tour (via Balotilo)	14/01/2025	10h00
	Ouverture de la <u>phase de vote du second tour</u> dans Balotilo	14/01/2025	14h00
	Clôture des votes du <u>second tour</u> et proclamation des résultats du second tour (via Balotilo)	15/01/2025	14h00

Election du président sous section



Election du président sous section



Election du président section



Section 45

Président : G Lina

1^{er} Vice-Président : P Tattevin

2^{ème} Vice-Président : MP Bernier Pinchard

Assesseur : C Alauzet

Présidence de sous-section de la 45

4501 : G Lina

4502 : F Chartier-Botterel

4503 : P Tattevin

AGENDA CNU 2025

PRÉ-AUDITIONS :

Examen des titres et travaux > de projets H et U (sauf changement de service/UFR)

les 26 et 27 mars et 22 et 23 avril 2025

AUDITIONS CNU :

Examen des titres et travaux = des projets H et U et du projet de recherche du 22 au 24 avril 2025 (1^{ère} vague)+/- le 18 juin (2^{ème} vague)

PROFESSEUR OU MAITRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ : 30 avril

SESSION PROMOTIONS ET PEDR : 16 et 17 juin 2024

PRÉ-AUDITIONS 2025 : N = 15

En
présentiel
cette année

6 PU-PH dont :
3 en bactériologie
2 en virologie
1 en Hygiène Hospitalière

4 MCU-PH dont :
3 en bactériologie
1 en virologie
0 en hygiène

5 PHU dont :
2 en bactériologie
2 en virologie
1 en hygiène



N = 21 en 2024
N = 17 en 2023
N = 20 en 2022
N = 14 en 2021
N = 15 en 2020
N = 14 en 2019
N = 16 en 2018
N = 17 en 2017
N = 29 en 2016

UN AVIS, PAS UN RAPPORT...

- Avis favorable sans réserve
- Avis favorable sous réserve(s)
ex : publication des travaux en
cours (soumis ou en révision)
- Avis réservé

RAPPEL DOSSIERS PHU

PHU = Praticien Hospitalier Universitaire

Prise de poste le 1^{er} septembre de chaque année : demande lors des révisions des effectifs HU (environ 9-18 mois avant l'ouverture du poste)

Accès :

- Les AHU ayant au moins exercé 2 ans
- Les candidats admis au concours de PH +++
 - Date d'ouverture de site pour dépôt de dossier : année octobre N-1
 - Concours de PH : février-avril de l'année N

AHU + PHU = 8 ans au maximum (maturation du dossier)

Candidatures : Sous-section 45.01 : audition du candidat

CNU : donne un avis

AUDITIONS CNU 2025

JO plus tardif qu'en 2024...

Parution fin mars 2025

Demande à la communauté de m'envoyer les demandes d'ouverture de postes par leur doyen fin février :

45.01 : 4 postes PU-PH et 9/9 postes MCU-PH

***Envoi des listes officielles le 20 mars aux présidents de CNU
pour la vague 1***

3/4 postes PU-PH et 9/9 postes MCU-PH

Attente de l'enquête du ministère,...poste en vague 2 ...

AUDITIONS CNU 2025

Du 22 au 24 avril 2024 pour la vague 1 et le 18 juin pour la vague 2

Audition CNU en visioconférence

[Le décret n° 2024-940 du 16 octobre 2024 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires ainsi qu'aux personnels enseignants des universités,](#)

Possibilité de recourir à la visioconférence pour tous les candidats si :

- organisation techniquement garantie,
- avis favorable du président de la sous section.

Recours à la visioconférence de droit pour les candidats :

- extra métropolitain,
- en situation de handicap,
- en état de grossesse,
- dont l'état de santé le nécessite.

Modalités de la leçon

- sujets des leçons donnés 24 heures avant (par email).

DEMANDE POSTES ASSOCIÉS

MCA / PA à mi-temps ou temps plein (1)

Date	Etape de gestion	Observations
Au plus tard le vendredi 6 septembre 2024	Transmission par les universités de la liste des recrutements envisagés dans le cadre de la RGE 2025 à DGRH A2-2 par voie électronique à dgrh-a2.sante@education.gouv.fr	Les universités doivent préciser le mode de financement des recrutements envisagés (demande de création, mobilisation d'un emploi vacant ou financement local)
Jusqu'au lundi 20 janvier 2025	Transmission par les universités des demandes de recrutement à DGRH A2-2 par voie électronique à dgrh-a2.sante@education.gouv.fr	<p>Le procès-verbal du conseil de l'UFR devra être joint aux propositions de nomination ou de renouvellement ainsi que le rapport d'activité dans le cas d'un renouvellement.</p> <p>Les propositions de nomination ou de maintien devront faire l'objet d'un classement.</p> <p>Les universités doivent vérifier que les candidats ne seront pas atteints par la limite d'âge, au cours de l'année universitaire, sous peine de voir leur dossier déclaré irrecevable</p> <p>Chaque dossier de candidature doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une copie de la pièce d'identité du candidat, - un curriculum vitae de 2 pages du candidat, - les annexes n° 2A et 2B renseignées pour toutes les disciplines à l'exclusion de la médecine palliative et du traitement de la douleur, - les annexes n° 3A et 3B renseignées pour la médecine palliative et le traitement de la douleur, - l'annexe n° 4 signée et datée du candidat attestant qu'il n'exerce aucune autre activité professionnelle pour les associés à temps plein,
Jusqu'au vendredi 14 février 2025	Examen de la recevabilité des candidatures par la DGRH	
Au plus tard le lundi 3 mars 2025	Transmission des dossiers aux sections/sous sections du CNU compétentes	Envoyé entre le 19 et 21 mars

DEMANDE POSTES ASSOCIÉS (2)

Au plus tard le lundi 17 mars 2025	Transmission des noms et des coordonnées des rapporteurs par la DGRH aux universités pour envoi des dossiers aux rapporteurs par les universités	
Date	Etape de gestion	Observations
Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025 et si impératif du lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2025	Réunion des groupes des sections du CNU	La journée interclassement se tiendra le mercredi 30 avril 2025 . La matinée sera consacrée aux disciplines odontologiques. L'après-midi sera réservé aux disciplines médicales.

/ote

Les sous-section du CNU reçoivent les dossiers de demandes, nomment les rapporteurs, et donnent un avis

- Pour les demandes de postes associés sur budget local : l'assemblée des présidents de CNU suit l'avis des sous-sections CNU
- Pour les demandes de postes associés sur budget national: vote des présidents de CNU après présentation rapide du dossier par le président de section

Deux candidats 45.01 en renouvellement : bactériologie Lyon, Hygiène Hospitalière Dijon

PROMOTIONS 2025

Date	Etape de gestion	Observations
Jeudi 2 janvier au vendredi 24 janvier 2025	Remontée par les établissements des listes de promouvables par catégorie d'avancement (date appréciation : 31.12.2025)	Les universités reçoivent un courriel afin de procéder à la remontée des données qui concernent tous les enseignants-chercheurs y compris les personnels de santé. Les universités doivent veiller à transmettre des données fiabilisées et à jour.
Mardi 25 février 2025 à 10 heures	Ouverture de l'application ELECTRA pour l'enregistrement des dossiers de candidature dont le rapport d'activité figurant en annexe n°1	Chaque candidat devra se connecter à GALAXIE - ELECTRA au moyen de son NUMEN et de son mot de passe GALAXIE. Lors d'une première connexion à GALAXIE, utiliser comme mot de passe la date de naissance au format « JJ/MM/AAAA »
Jeudi 20 mars 2025 à 16 heures	Fermeture de l'application ELECTRA pour l'enregistrement des dossiers de candidature Délai allongé 26 mars	Pour toute difficulté, il convient de contacter son responsable administratif (université d'affectation) ou à défaut l'adresse fonctionnelle suivante : dgrh-a2.sante@education.gouv.fr
Lundi 24 mars 2025 à 10 heures	Ouverture de l'application ELECTRA pour la saisie par les établissements des avis des conseils d'UFR	Toute candidature doit faire l'objet d'un avis saisi selon la nomenclature suivante : TRES FAVORABLE ou FAVORABLE ou DEFAVORABLE ou SANS AVIS.
Vendredi 11 avril 2025 à 16 heures	Fermeture de l'application ELECTRA pour la saisie des avis des conseils d'UFR	
Avant l'ouverture de la session CNU	Communication par la DGRH à chaque président de section du CNU du volume de promotion pour sa section	La DGRH (département A2-2) communique aux présidents de section le nombre de promotions possibles.
A partir du mardi 22 avril 2025	Désignation par le président de la section d'un rapporteur pour chaque candidature	
Mai 2025	Injection des contingents définitifs de promotions pour chaque section du CNU dans l'application par la DGRH	
Du mardi 10 au vendredi 13 juin 2025 et si impératif du lundi 16 au vendredi 20 juin 2025	- Réunions plénières des sections du CNU - Saisie des propositions de promotion et des avis des sections du CNU	Les présidents de section du CNU doivent saisir dans GALAXIE - ELECTRA les avis et le classement des candidats réalisés en fonction des contingents escomptés. Après enregistrement et validation, ils doivent éditer, signer et transmettre à la DGRH (dgrh-a2.sante@education.gouv.fr) les procès-verbaux des propositions de promotion.

PROMOTIONS 2025



ATTENTION : Changement de procédure depuis 2022

**Le CNU doit procéder à un classement des dossiers des candidats à la promotion :
ce classement par sous-sous-section est suivi d'un interclassement entre sous-
sections 45.01 / 45.02 / 45.03 : ce classement est saisi dans ELECTRA**

Le nombre total de promotions possibles a déjà été déterminé pour 2025 et 2026 par le ministère

Espoir de procès verbaux signés et envoyés au cours de l'été de la même année... et de la fin du paiement rétroactif...

PROMOTIONS 2025

ATTENTION : Changement de procédure depuis 2022

SEULES LES PERSONNES AYANT CANDIDATÉES À LA PROMOTION SONT PROMOUVABLES



Proposition de dossier type par le Ministère..... **MAIS UTILISER LE DOSSIER FORMATÉ PAR NOTRE SOUS-SECTION : CONTIENT TOUS LES ITEMS D'INTÉRÊT**

SEULE LIMITE POUR LE DÉPÔT SUR BASE ELECTRA : 5 Mo



« Pression » variable selon les années
(nombre de dossiers de demandes, compétitivité des dossiers, nombre de promotions possibles, répartition « favorable »)

PROMOTIONS 2024 / RÉSULTATS PUPH

PU-PH Classe Exceptionnelle échelon 2 : 6 promotions possibles (7 demandes)

- Sophie ALAIN
- Laurent ANDREOLETTI
- Philippe BERTHELOT
- Remi CHARREL
- Pierre-Edouard FOURNIER
- Patrice MORAND

PU-PH Classe Exceptionnelle échelon 1 : 5 promotions possibles (8 demandes)

- Stéphane BONACORSI
- Thomas BOURLET
- Raymond CESAIRE
- Benoit JAULHAC
- Laurent MEREGHETTI

PU-PH Première classe : 5 promotions possibles (19 demandes)

- Laurence ARMAND
- Slim FOURATI
- Katy JEANNOT
- Marie KEMPF
- Etienne RUPPE



PROMOTIONS 2024 / RÉSULTATS MCU-PH

MCU-PH HORS – CLASSE ÉCHELON EXCEPTIONNEL : 2 promotions possibles (2 demandes)

- Christian CARRIERE
- Olivier GAILLOT

MCU-PH HORS – CLASSE : 5 promotions possibles (5 demandes)

- Émilie BESSEDE
- Marion GRARE
- Olivia PEUCHANT
- Stéphanie RAYMOND
- Frédéric SCHRAMM

MCU-PH 1^{ère} CLASSE : 4 promotions possibles (12 demandes)

- Elodie ALESSANDRI
- Pierre GANTNER
- Antoine GRILLON
- Christophe RAMIERE



PEDR 2025

**UTILISER LE DOSSIER FORMATÉ PAR NOTRE SECTION 45,
RESTREINDRE AUX 4 DERNIÈRES ANNÉES
IL CONTIENT TOUS LES ITEMS D'INTÉRÊT
COMPETITION AU SEIN DE LA 45**

Date	Etape de gestion	Observations
Jeudi 2 janvier au vendredi 24 janvier 2025	Remontée par les établissements des données sur les enseignants-chercheurs et personnels enseignants et hospitaliers (datum RhSupinfo)	Les universités reçoivent un courriel afin de procéder à la remontée des données qui concernent tous les enseignants-chercheurs y compris les personnels de santé. Les universités doivent veiller à transmettre des données fiabilisées et à jour.
mars-25	Si le choix de l'établissement pour l'examen des dossiers de PEDR, par des experts extérieurs au site ou par l'instance nationale d'évaluation (CNU santé) est modifié par rapport à l'année précédente, l'information doit être communiquée à la DGRH	Vote en CA du recours à l'instance nationale ou experts extérieurs. À cet égard, il convient de vérifier la durée de validité de la précédente délibération.
Lundi 3 mars 2025 à 12 heures	Publication des critères d'attribution de la PEDR par les établissements et transmission à la DGRH A2-2 par voie électronique à l'adresse : dgrh-a2.sante@education.gouv.fr	
Mardi 4 mars 2025 à 10 heures	Ouverture de l'application ELARA pour le dépôt des demandes de PEDR par les candidats	Le candidat remplit en ligne un formulaire et dépose le rapport d'activité (annexe n° 1) renseigné et signé. Il est souhaitable qu'il ait pris connaissance des conseils donnés par la section du CNU dont il relève sur le site https://www.conseil-national-des-universites.fr ainsi que du guide d'utilisation accessible depuis le portail Galaxie. Pour toute difficulté de connexion, il convient de contacter son responsable administratif ou à défaut l'adresse fonctionnelle suivante : dgrh-a2.sante@education.gouv.fr
Jeudi 20 mars 2025 à 16 heures	Fermeture de l'application ELARA pour le dépôt des demandes de PEDR	Déla
Vendredi 21 mars 2025 à 10 heures	Ouverture de l'application ELARA pour la vérification des dossiers et de leur recevabilité (notamment des conditions requises) par les établissements	
Jeudi 10 avril 2025 à 16 heures	Fermeture de l'application ELARA pour la vérification des dossiers par les établissements	
Avant le début de la session CNU	Intégration des contingents par section dans l'applicatif Galaxie	DGRH A2-2 alerte les présidentes et présidents des sections de l'intégration des contingents dans l'applicatif Galaxie. Les contingents sont visibles par les présidentes et présidents des sections.
Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025 et si impératif du lundi 28 avril au vendredi 2 mai 2025	Réunions des bureaux des sections du CNU Santé	Désignation des rapporteurs
Du mardi 10 juin au vendredi 12 septembre 2025	Réunions plénières des sections du CNU Santé	
Vendredi 19 septembre 2025 à 12 heures	Date limite de saisie des avis des sections du CNU Santé	Les sections du CNU pour les disciplines de santé doivent saisir des avis sur les demandes de PEDR. Après enregistrement et validation des avis, les présidents du CNU doivent éditer, signer et transmettre à la DGRH (dgrh-a2.sante@education.gouv.fr) les procès-verbaux.

DOSSIERS PEDR / BASE ELARA

Prime personnelle attribuée par les Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Versement trimestriel pendant 4 ans.

La plupart des Universités demandent aux CNU un classement des dossiers de demande et l'attribution des notes :

Objectif : 1 classement en 3 groupes : % calculé sur le nombre de demandes déposées par section

- Groupe des « 20% »
- Groupe des « 30% »
- Groupe des « 50% »

ATTENTION : si nombre des demandes **< 10** par collège (A/B), classement global A-B

si nombre des demandes **≥ 10** par collège (A/B),
classement séparé

3 notes A, B, ou C pour chacun des items :

« P » = production scientifique ; « E » = encadrement ;

« D » = diffusion scientifique ; « R » = reconnaissance scientifique

DOSSIERS PEDR / BASE ELARA

Prime personnelle attribuée par les Etablissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Versement trimestriel pendant 4 ans.

La plupart des Universités demandent aux CNU un classement et l'attribution des notes :

Objectif : 1 classement en 3 groupes

Proposition de dossier type par le Ministère....mais.

**UTILISER LE DOSSIER FORMATÉ PAR NOTRE SECTION :
IL CONTIENT TOUS LES ITEMS D'INTÉRÊT**

Je (A/B), calcul global

- « E » = encadrement
- « D » = diffusion scientifique
- « R » : responsabilités scientifiques

**Merci pour votre
attention**



Les RIHN



Points RIHN

Azay 26/03/2025

**Groupe de travail collégiale & représentants de la SFM, des CNP collégiales AZAY
AEMIP ColBVH**

J Le Goff, C Rodriguez, S Burrel, B Jaulhac, C Burucoa, Y Caspar, S Hantz, J Violette, A Le-Monnier, G Hery-Arnaud, B-M Imbert, S Marque Juillet, B Bercot

Financement de la Biologie Médicale : Un déséquilibre public/privé

2 échelles tarifaires

Le tableau ci-dessous décrit les différences de périmètres de charges couvertes par les tarifs.

Secteur public		Secteur privé	
Hors tarif	Inclus dans tarif	Inclus dans tarif	Hors tarif
Honoraires médecins (uniquement dans le cadre de l'activité libérale des PH)	Rémunérations personnels médicaux, y compris charges sociales		Honoraires médecins Exonération des charges sociales en secteur I
	Rémunérations personnels non médicaux	Rémunérations personnels non médicaux	Honoraires auxiliaires médicaux hors infirmiers (2° R 162-32-1 CSS)
			Forfait "haute technicité"
Liste en sus Médicaments / dispositifs médicaux implantables	Fournitures médicales, Médicaments / dispositifs médicaux (hors listes)	Fournitures médicales, Médicaments / dispositifs médicaux (hors listes)	Liste en sus Médicaments / dispositifs médicaux implantables
	Actes de biologie, d'imagerie, d'explorations fonctionnelles		Actes de biologie, d'imagerie, d'explorations fonctionnelles
Transports	Transports secondaires (inter-établissements) non définitifs		Transports
	Charges logistiques, hôtelières et générales.	Charges logistiques, hôtelières et générales.	

Source : DGOS

Les CHU dans le paysage de la Biologie Médicale en France

La Biologie Publique totalise 65 % de la Biologie Médicale à des fins diagnostiques en France

⇒ **LABM des CHU : 1^{er} réseau de France totalisant plus d'activité que CERBA + Biogroup + Unilabs réunis** (9 129 050 000 B/BHNs en 2023)

3 types d'activité:

- Actes codés en B non facturés à la CAM: Hospitalisation, HDJ, HAD

**Financement:
T2A séjour**

- Actes Hors Nomenclature (ex Montpellier) BHNs : activités de recours

MIG/MERRI G03

- Actes innovants RIHN 1.0

MIG/MERRI G03

MIG/MERRI G03: 616 actes 507,6 Millions d'euros/an (75% en CHU)

(base 2023)

Révision du système "RIHN" → accélération du passage du remboursement des actes innovants vers le droit commun

- **L'article 51 du PLFSS 2023** introduit une réforme du RIHN fixant de nouvelles modalités et rendant le recueil de la collecte de données cliniques et médico-économique obligatoire.
- **Décret no 2024-290 du 29 mars 2024** sur les conditions décroissantes de la prise en charge des actes hors nomenclatures de biologie ou d'anatomopathologie et l'**arrêté** officialisant le dossier à déposer pour le RIHN 2.0

**3 impacts majeurs sur la Biologie et l'Anatomie pathologique en
CHU, établissements publics (CHG) et assimilés
(ESPIC, CLCC, EFS, ...) ESPIC =10% séjours hospitaliers**

RIHN1.0 : enjeux et risques

Le financement des RIHN1.0 et liste complémentaire a représenté **507 millions d'euros** en 2023, recettes qui vont à 70% pour les CHU qui sont à l'origine du développement de ces innovations.

507 millions d'euros/an

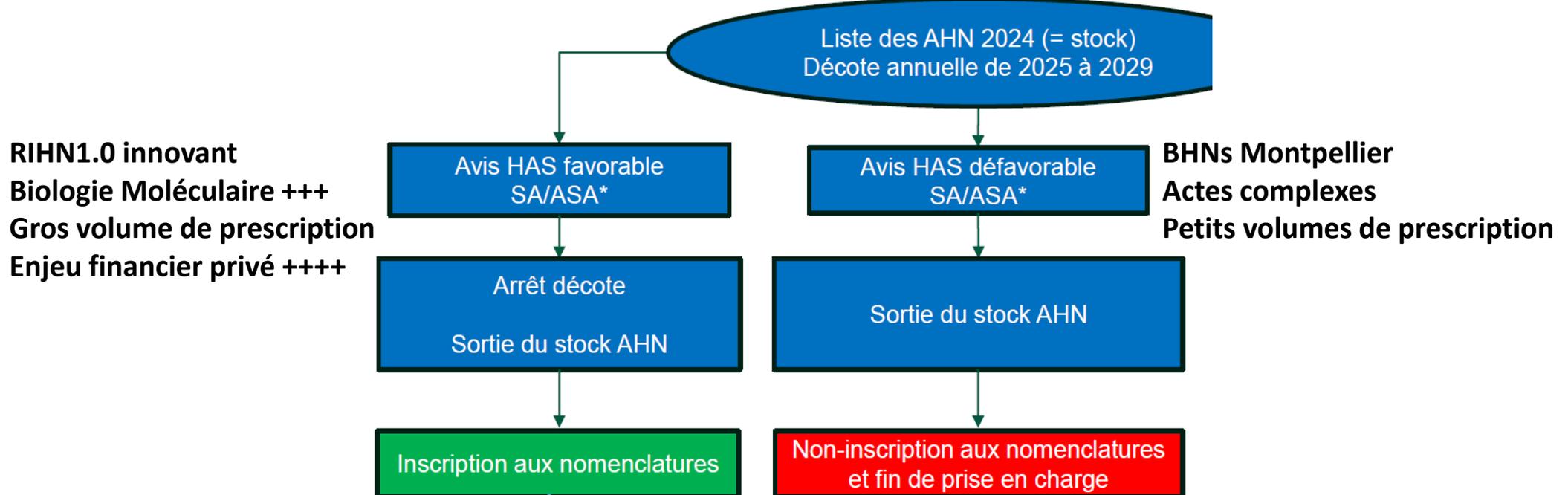
À partir du 1er janvier 2025, ces RIHN1.0 vont subir une décote de 20 % par an jusqu'en 2029.

D'où baisse des financements ciblés vers la Biologie Médicale innovante et de recours sans compensation pour les CHUs.

Dégression progressive : Reste APHP 200 millions en 2029 puis fin des financements en 2030

Evolution de la gestion du RIHN (décret no 2024-290)

Schéma de sortie des 616 actes AHNs du stock



*Selon calendrier prévisionnel d'évaluation qui sera publié par la HAS

Plus de financement en secteur Public
Financement nouveau pour le secteur Privé +++

Ex : Microbiologie et RIHN 1.0

RIHN 1.0 : Tests hors nomenclatures qui ont été évalués avant 2025 (ex : filmarray, multiplex respiratoire...)

Programme des évaluations des techniques d'amplification des acides nucléiques (TAAN) en infectiologie financées dans le cadre du RIHN - Evaluation des technologies de santé - Mis en ligne le 21 nov. 2024

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3558113/fr/programme-des-evaluations-des-techniques-d-amplification-des-acides-nucleiques-taan-en-infectiologie-financees-dans-le-cadre-du-rihn

1^{re} vague terminée : Infections respiratoires hautes, Infections gastro-intestinales et Infections neuro-méningées : HAS



Passage à la nomenclature en B

Poids des RIHN 1.0 en Microbiologie en CHU/CHG

- APHP : 34%
- CHU Limoges : 30%
- CHU Brest : 26.5%
- CHU Poitiers : 30%
- Hôpital Saint Joseph (PARIS) : 39%
- GCS de Saintonge (CH Saintes, Saint Jean d'Angély, Royan, Jonzac) : 63%
- CoIBHV (Saintonge, Avignon, Bayonne, Niort, castres, Cannes, Tarbes, Lorient, Valence, Boulogne sur mer, Lisieux, Blois, Versailles): 64 % en moyenne (15%->90%)...

Top 10 de nos actes en RIHN1.0 en 2025

APHP :

1. N131 : PCR classique ou temps réel qualitative multiplex pour < 10 couples d'amorces (ADN/ARN)
2. N156 : PCR classique ou temps réel qualitative multiplex pour ≥ 10 couples d'amorces (ADN/ARN)
3. N138 : RT-PCR temps réel qualitative simplex en 1 étape sur ARN infectieux

Mais en coût global ajout en 2^{ème} position de *Forfait séquençage haut débit (NGS) > 100 kb et < 500 kb*

ColbVH :

1. N156 : PCR classique ou temps réel qualitative multiplex pour ≥ 10 couples d'amorces (ADN/ARN)
2. N138 : RT-PCR temps réel qualitative simplex en 1 étape sur ARN infectieux
3. N131 : PCR classique ou temps réel qualitative multiplex pour < 10 couples d'amorces (ADN/ARN)

Pas info sur les forfaits de séquençage

Actions menées depuis fin 2024

10/ 12/ 24 : **Courrier d'alerte à Marie Daudé, Ministère de la santé**

Directrice générale de l'offre de soins

Cosigné : Pr Bruno Lacarelle,

Pr Rémi Salomon

Philippe El Saïr

Président conférence des chefs de pole de biologie pathologie des CHU

Président conférence des PCME de CHU

Président conférence des DG des CHU

Pistes :

- Réintroduire un financement dédié à la **biologie de recours**;
- Financer les **LBMR labellisés** « activité biologique de recours avec maillage territorial » notamment ceux en lien direct avec les centres de références pour les maladies rares (CRMR);
- Créer une série **d'actes réservés aux CHU** et établissements spécialisés dans la lutte contre le cancer (CLCC) financés en conséquence;
- Ouvrir à la **facturation en sus des séjours les examens de biologie médicale de recours** réalisés dans les établissements de santé publics pour des patients hospitalisés.

Mise en place d'un groupe de travail ad hoc avec vos équipes sur la thématique des RIHN

Actions des microbiologistes

Groupe de travail collégiale & représentants de la SFM, des CNP collégiales AZAY AEMIP CoIBVH

J Le Goff, C Rodriguez, S Burrel, B Jaulhac, C Burucoa, Y Caspar, S Hantz, J Violette, A Le-Monnier, G Hery-Arnaud, B-M Imbert, S Marque Juillet, B Bercot

→ CAT : Les microbiologistes avancent de concert avec les généticiens

→ Conférence des DG le 6 février 2025 :

Pr Bruno LACARELLE

Chef du pôle biologie-pathologie et responsable du LBM de l'AP-HM, Président de la Conférence des Chefs de Pôle Biologie-Pathologie des CHU

Pr Hervé PUY

PU-PH Biochimie & biologie moléculaire
Directeur Médical DMU APHP Nord
Unité INSERM/UMRS 1134

Pr Laurent MEREGHETTI

PU-PH Bactériologie
Président de la CME, ex-chef de Pôle Biologie Pathologie, CHU Tours

Pr Valérie UGO

PU-PH Hématologie
Présidente CNU Santé, VP Recherche, ex-cheffe de Pôle Biologie-Pathologie, CHU Angers

Retour DGOS

14 fevrier : Retour Rémi Salomon (Président de la CME APHP)
À *B Lacarelle (Marseille), H Puy; L Mereghetti (Tours); V UGO (Angers)*

DGOS plutôt rassurante

Prise de conscience du problème

Pas la même force de frappe en terme de lobbying que le privé.

Directrice de cabinet de R Salomon (Catherine Ravier) met en forme une note

Envoyer les principaux éléments de constats

Envoyer les propositions

Puis Transmission de la note à N Revel, El Sair, Decoopman, Dossier et Brossard pour les directeurs

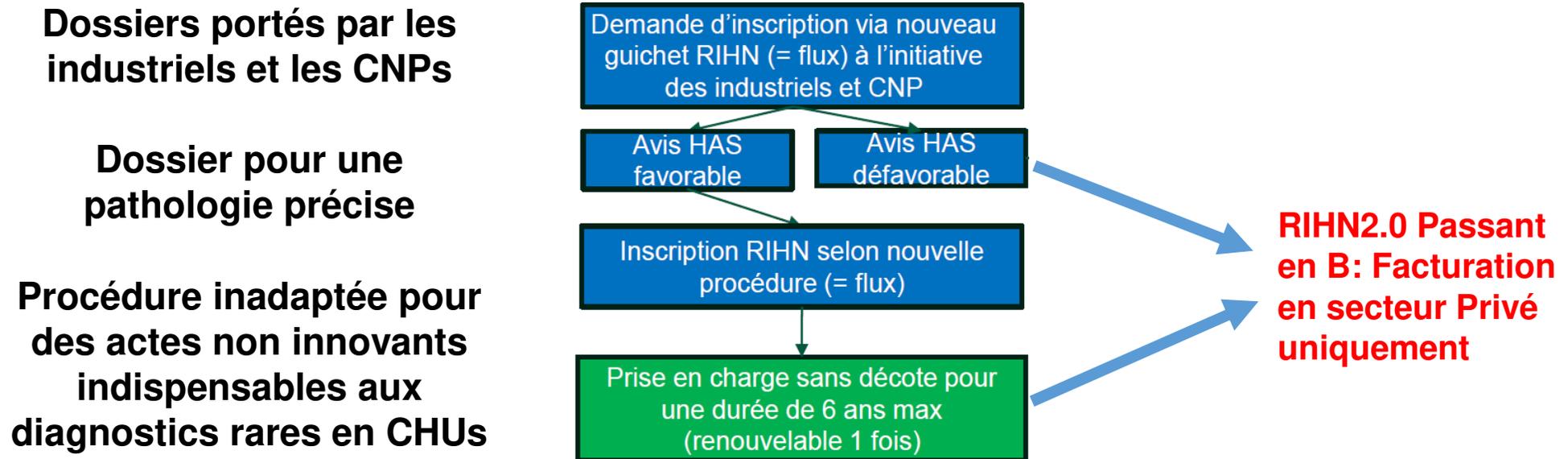
Actions de lobbying

Lettre du CNP de Biologie Médicale 21/2

- **Révision des modes de financement** : revoir les modalités de financement, (hôpital & ville) en prenant en compte le service médical rendu et en adaptant la T2A, l'enveloppe MERRI et les MIGAC.
- **Traçabilité des actes** : tracer l'ensemble des actes réalisés en biologie médicale (routine ou innovants), tout en tenant compte des forfaits liés à des services spécifiques (examens d'urgence, continuité des soins).
- **Comptabilité analytique et comparabilité des coûts** : harmonisation de la comptabilité analytique est recommandée pour faciliter la comparabilité des coûts entre établissements
- **Réévaluation de l'enveloppe RIHN** : Une réévaluation dynamique de l'enveloppe RIHN est nécessaire pour tenir compte de l'entrée-sortie des actes, avec un tarif équivalent en ville et à l'hôpital.
- **Augmenter les ressources du CNP de BM** : cohérence avec le nombre de saisines annuelles, avec un forfait par saisine.
- **Valorisation du rôle des biologistes médicaux** : valoriser l'activité de conseil des biologistes médicaux, suppression des examens non pertinents, par une cotation spécifique, afin de mieux reconnaître leur expertise.
- **Investissement pour la santé** : BM doit être perçue comme un investissement en termes de prévention, de dépistage et de suivi des traitements, permettant à long terme de réaliser des économies sur des actes plus coûteux et d'améliorer la santé publique.

RIHN 2.0 quel avenir?

Quelque soit l'évaluation: plus de financement en secteur public



Quelle tarification pour les actes RIHN 2.0 ? Risque de financement uniquement par les industriels et que les CHU deviennent des « *passé-plats* »

Propositions de la conf. des Chefs de Pole Biologie des CHUs

En cours liste en sus avec un financement fléché pour les CHU (bien avancé H Puy)

RIHN1.0

```
graph TD; RIHN1.0 --> Privé; RIHN1.0 --> Hôpital;
```

Privé

Passage des RIHN 1.0 à la
Nomenclature en B



Hôpital

RIHN1.0 changent de nom et alimentent une
liste en sus soutenue par une enveloppe
globale fléchée au même tarif que pour le
privé reversée à l'hôpital

Tests gros volume : OK

Tests petits volumes : vont disparaître

Conclusions

- Problématique pour la Microbiologie en CHU (30% des RIHN produits)
- Evaluation des RIHN1.0 en secteur publique permet le passage à la nomenclature des tests qui ne rapportent pas en secteur hospitalier mais en secteur privé → clivage public / privé important
- Tous les établissements font leur propre lobbying
- Action en microbiologie ?
 - Gel des expertises HU en attente de décision DGOS/HAS
 - Suivre les actions du CNP et surveillance nécessaire ++ de la liste en sus à faire remonter
 - Vigilance sur les tests petits volumes et les oublis à la nomenclature

Actualités de la SFM





Association reconnue d'utilité publique
Décret du 17 Mai 1993 (J.O. n°119)
Créée en 1937



<https://www.sfm-microbiologie.org/>

Réunion GT AZAY - Paris

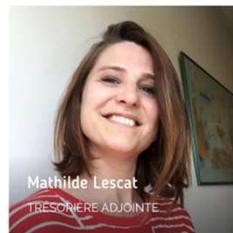
26 mars 2025





Société Française
de Microbiologie

Bureau (2022-2025)



Le personnel permanent



Conseil d'Administration (2022-2025)



Société Française
de Microbiologie

Bureau (2022-2025)



Conseil d'Administration (2022-2025)



Sophie Alain



Mariène Amara



Théodore Bouchez



Marjorie Baux



Sébastien Breurec



François Caron



Jean-Winoc Decusser



Olivier Dussurget



Philippe Glaser



Sophie Jarraud



Marie Kempf



Brigitte Lamy



Frédéric Laurent



Sabine Pereyre



Maxime Pichon



Magalie Pierre Demar



Société Française
de Microbiologie



VIRO

SHE
HULK



CAPTAIN
MARVEL
FROM TOURS



SUPERMAN
GG



Captain
America
FROM POITOU



VIRO

HULK



BAT-Michel-MAN



BACTERIA
BLACK WIDOW



Renouvellement en 2025

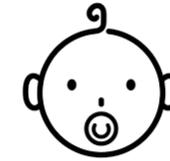


Candidates et candidats déclarés :
Clôture au 16/03/2025



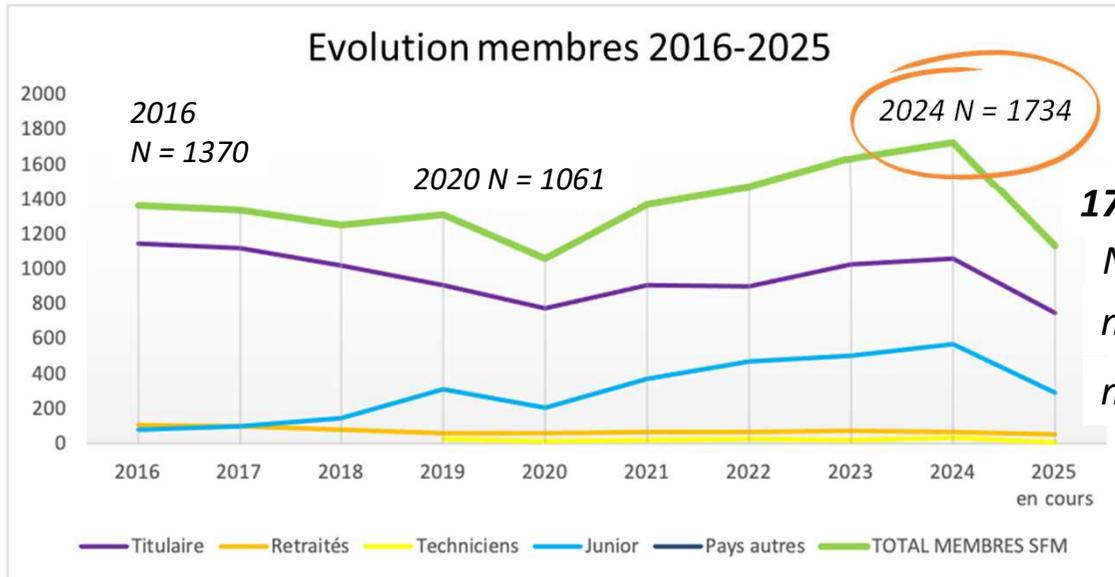
Ouverture vote : 31/03 au 14/04

Membres SFM



< 35 ans
33%

Moyenne : 47 ans

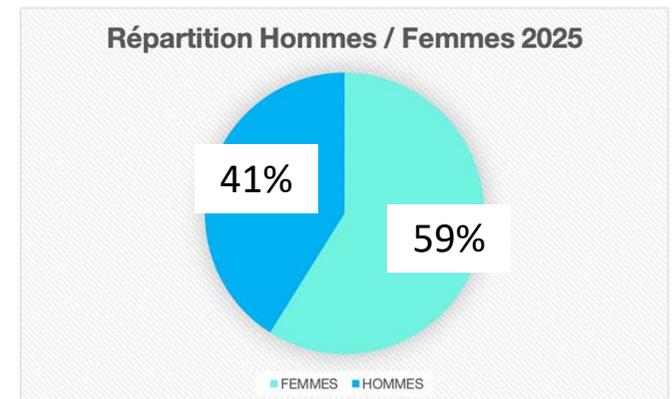


17/03/2025

N = 1139

n = 753

n = 291



!!! RAPPEL !!!
Pas de cotisation SFM
= **payer** les repas/sorties
lors des évènements du GT AZAY
Ex : AZAY Dijon ;)



GT AZAY (2024) : 181 membres à jour

(86 PU et 95 MCU)

15/03/2025 : 157 membres à jour (76 PU et 81 MCU)

Bilans financiers définitifs AZAY Nantes 2023 / Caen 2024

	Dépenses	Recettes (sponsors)	Bénéfices
Nantes 2023, N = 124	32 007 €	37 500 €	5 492 €
Caen 2024, N = 117	30 582 €	36 300 €	5 718 €

Nantes 2023



Caen 2023



**Merci
aux sponsors !**

Remboursement pré-CNU 45.01 (mars 2024) :

3 personnes prises en charge avec transport + hébergement = 1 097 €

Tarifs adhésion SFM



Jeunes

Cotisation Membre Junior (- de 35 ans)
2024 - valable jusqu'au 31/12

30 €



Retraité.e

Cotisation Membre Retraité 2024 -
valable jusqu'au 31/12

42 €



Titulaire

Cotisation Membre SFM 2024 - valable
jusqu'au 31/12

84 €



Technicien.ne

Cotisation Membre Technicien 2024 -
valable jusqu'au 31/12

30 €

**Aucune augmentation
de cotisations depuis
de nombreuses années !**

NEW En 2024 !

Cotisation bienfaiteur :
soutien sans engagement/
sans contrepartie

NEW En 2024 !



ABONNEMENT SFM

NOUVEAUTE !

**10% de remise sur vos cotisations pour
l'achat de 5 cotisations et plus.**

- Demandez votre devis à comptabilite@sfm-microbiologie.org
- Merci de nous communiquer noms, prénoms, dates de naissance, emails et catégorie (membre, retraité, technicien, junior) de chaque cotisant.
- Valable uniquement pour les membres d'un même laboratoire ou d'une même unité.
- obligatoire 1 bon de commande unique pour l'ensemble des cotisants
- Cotisations valables du 1er janvier au 31 décembre 2023

Catégorie : Cotisation groupée SFM



ABONNEMENT SFM

Pour 2025 !

NEW

Cotisation « Pays du Sud » 30 €
n = 30 (au 17/03/2025)

n = 305 cotisations concernées (au 17/03/2025) vs. 329 en 2024

Sections et Groupes



Evolution +++

En 2025
GT Maladies vectorielles
(GT Clostridoïdes)

				Bactéries lactiques
	Cytométrie et Microbiologie	GEIG	Micro-organismes émergents	QUAMIC
BSPIT	Comité de l'Antibiogramme	Innovations pédagogiques & formations en microbiologie	Microbiologie durable	MicMaC (Microbiome et Métagénomique Clinique)
Groupe d'Histoire et Epistemologie	Helicobacters	Mucomicrobes	Mycobactéries	Peptides antimicrobiens
ReJMIC	ReJMIF	Staphylocoques	Virus et Greffes	Périnatalité Et Pathogènes (PEPs)

Webinaires 2024

Gratuit en direct, inscription sur le site SFM

Replay uniquement si cotisation SFM à jour

N = 68 (replay 13)



N = 723 (replay 729)



Campylobacter

N = 138 (replay 76)



N = 216 (replay 7)



En 2024 : 58 webinars

12 076 connexions - 10 166 replay



x 3 N = 438 (replay 181)



x 4 = 257 (replay 60)



N = 120 (replay 14)



Webinaires 2024

x 4 = 360 (replay 46)



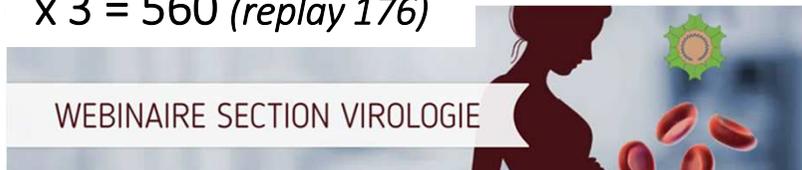
x 2 = 214



N = 103



x 3 = 560 (replay 176)



x 2 = 147 (replay 27)



x 2 = 117



Atelier en ligne Fresque du Climat



GT Microbiologie durable

Depuis 2021 > 100

En 2024

35 webinars :

5 385 connexions
(7 966 replay)

Webinaires 2025

Déjà 13 webinars

2 834 connexions - 1 959 replay



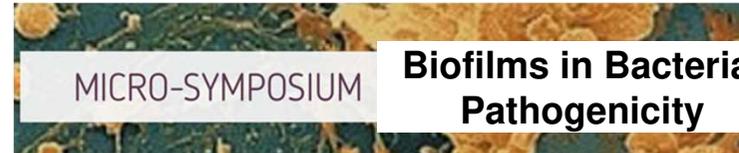
N = 8 avec 1 807 connexions

cf. programme sur site SFM

Thèmes généraux, Bactériologie, Virologie,

Parasitologie-mycologie et Hygiène !

Section Pathogénie microbienne



N = 257

N = 571



x 2 = 78



N = 121



Prochains : REMIC's, Allo REJMIF, GT PAM,

Microbes et changements climatiques ...

Retrouvez tous nos évènements ...

<https://www.sfm-microbiologie.org/evenements/>



Congrès Microbes 2024 - Lille (7-9 octobre 2024)

- 1 Symposium Grippe et virus respiratoires
- 1 Symposium Mycologie / Parasitologie
- 1 Forum Jeunes - Carrière en microbiologie

- 6 Sessions plénières et **39** sessions parallèles
- 126** Communications orales sélectionnées
- 245** Posters présentés et **2** sessions posters commentés
- 1 Symposium Entreprise et **2** sessions “Paroles aux industriels”
- 24** Bourses jeunes chercheurs et **24** bourses Dr Juniors
- 3** Prix de thèses, **3** prix posters et **1** gagnante au concours photos
- 12** Sociétés savantes partenaires
- 5** Institutions partenaires
- 48** Sponsors et exposants

851 Participants au total

(125 exposants, 666 participants au congrès, 10 visiteurs et 50 participants uniquement aux symposiums et/ou Forum Carrière)

Symposium Grippe et Virus Respiratoires



NEW

Symposium Mycologie et Parasitologie

FORUM CARRIÈRES

REJOINS LE JM-SFM SPEED NETWORKING !



NEW

Microbiologie durable
Modélisation du risque / IA

Evènements SFM 2024

N = 118



RÉSEAU VIRUS ET GREFFES

VENDREDI 26 JANVIER 2024

FONDATION BIERMANS-LAPÔTRE, CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE, PARIS

2E JOURNÉE SCIENTIFIQUE

24^e CBL

N = 72

Antibiorésistance & One Health



N = 50 en présentiel
Distanciel : 303 (20 replay)

Séminaire/Webinaire Dissémination de l'antibiorésistance & One Health



Organisateurs :
Corentine ALAUZET (SImPa)
Christophe MERLIN (LCPME)
Sophie PAVOT-LACROIX (DyNAmic)

Inscription sur le site de la SFM (rubrique « Evénements »)
<https://www.sfm-microbiologie.org/evénements/>

Pour assister à cet évènement :
- en présentiel : 30 € / 5€ (étudiant)
- en distanciel : gratuit

Renseignements :
luc-abr-seminaire-contact@univ-lorraine.fr



09h accueil
09h30 Marie-Cécile PLOY (CHU et Université de Limoges)
10h30 Didier HOCOQUET (CHU de Besançon et Université de Franche-Comté)
Pause-café
11h30 Ed TOPP (Agroécologie, Dijon)
Cocktail déjeunatoire
13h30 Thibault MEYER (LEM, Lyon)
14h30 Jean-Yves MADEC (Anises, Lyon)
Pause-café
16h Estelle JUMAS-BILAK (CHU et Université de Montpellier)
17h-17h30 discussion et clôture de la journée



Section Agents anti-infectieux
Section Microbiologie environnementale



COLLOQUE DU CLUB DES BACTÉRIES LACTIQUES

24^e EDITION
12-14 JUIN 2024
CENTRE DES SCIENCES DU GOUT ET DE L'ALIMENTATION
DIJON

SCAN ME

CBL

N = 90



SympoLegio 2024

Domaine Lyon Saint Joseph
Sainte-Foy-lès-Lyon
25-26 novembre 2024




AMP 2024

N = 110



AMP2024

8th International Symposium on Antimicrobial Peptides
June 5-7, 2024
Le Pharo Aix-Marseille University - Marseille, France

SFM Société Française de Microbiologie

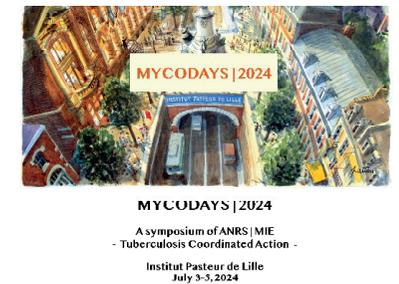
Aix-Marseille Université

Biodiversité & Biotechnologie

www.sfm-microbiologie.org/evénement/amp-2024

MYCODAYS 2024

N = 110



MYCODAYS | 2024

A symposium of ANRS | MIE - Tuberculosis Coordinated Action -
Institut Pasteur de Lille
July 3-5, 2024



Evènements 2025

RÉSEAU VIRUS ET GREFFES

N = 130

LUNDI 13 JANVIER 2025

SALON HONORAT, CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE, PARIS

4 Sessions:

1. Persistent viruses: new concepts in transplantation
2. Antiviral immunity - anticipate and prevent viral reactivation
3. Young investigators - Selected short communications
4. Perspectives and challenges



Dates importantes :
Date limite de soumissions d'abstract : 29 novembre 2024
Date limite de candidature de bourse de mobilité : 29 novembre 2024

3E JOURNÉE SCIENTIFIQUE



A venir,
novembre 2025

32^E RÉUNION ANNUELLE DU GEFH
N = 61
24 janvier 2025
INSTITUT PASTEUR
Auditorium F. Jacob | 25-28 RUE DU DR ROUX | PARIS 15

STAPHOSIUM 2025
20-21 NOVEMBRE
DOMAINE LYON SAINT-JOSEPH
SAINTE-FOY-LES-LYON
www.sfm-microbiologie.org



20^E CONGRÈS NATIONAL DE LA SFM
MICROBES 2025
24-26 septembre
PALAIS DES CONGRÈS DE **BORDEAUX**
« Microbes dans un monde en transition »



- Pathogénie microbienne
- Épidémiologie et Génomique des populations
- Microbiologie des aliments
- Environnement
- Microbiologie clinique
- Microbiologie durable
- Antimicrobiens
- Virologie
- Biodiversité et évolution
- Biotechnologies microbiennes
- Innovations pédagogiques
- Mycologie / Parasitologie
- Sécurité et sûreté biologiques
- Modélisation du risque / IA

DATES CLÉS

Limite des soumissions de résumés : **vendredi 13 juin 2025**

Limite d'inscription avant changement de tarif : **jeudi 31 juillet 2025**

Prix de thèse d'Université 2025, limite d'envoi des dossiers : **mardi 1^{er} juillet 2025**

Invitations Dr Junior !

Symposium Mycologie et Parasitologie

Symposium Grippe et Virus Respiratoires

FORUM CARRIÈRES
REJOINS LE JM-SFM SPEED NETWORKING !

Evènements : <https://www.sfm-microbiologie.org/evènements/>



Participation de la SFM à des congrès / évènements co-parrainés

2024

- Congrès SF2H, Nancy
- Journées Francophones de Virologie, Bruxelles
- BiomedJ, Paris
- ESCMID Global, Barcelone
- AZAY, Paris et Caen
- Journées Nationales d'Infectiologie, Deauville
- Journée ColBVH, Paris
- Forum Labo, Lyon
- Journées d'Innovation en Biologie, Paris
- RICAI, Palais des congrès, Paris
- Colloque Microbiote Urogénital, Collège France, Paris
- Journée Microbiologie Nouvelle-Aquitaine, Talence
- I3S, Saint-Malo
- KLEBS, Paris
- Congrès STPI, Hammamet et Sousse
- Journées du Groupe français Phagothérapie

2025

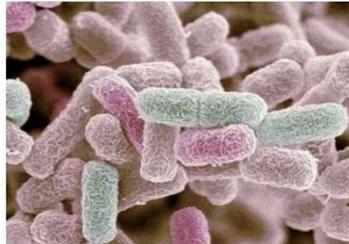
- ESCMID Global, Vienne
- BiomedJ, Paris
- Journées Nationales d'Infectiologie, Tours
- Journée Francophones de Virologie, Lyon
- Congrès SF2H, Marseille
- FEMS, Milan
- AZAY, Paris et Dijon
- **AEMIP, Paris**
- Journée ColBVH, Paris
- RICAI, Palais des congrès, Paris
- Forum Labo, Paris
- ClosPatho, Paris
- Congrès MENA, Hammamet
- T4SS conference, Nancy
- I3S, Saint-Malo
- ...



Formations SFM



Bio
ou
Tech.
500 € HT



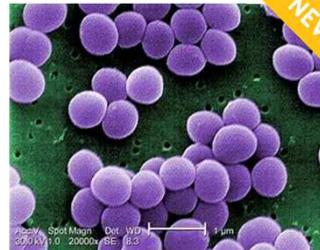
BIO 01 Niveau Base

Antibiogrammes gélosés

Paris : 20 mars 2025 (hybride)

2 x 15 personnes (2024)

Bio
620 € HT



BIO 02 Niveau Expert

Bactéries à Gram positif
et antibiothérapie éclairée !

Paris : 27 juin 2025

Bio
620 € HT



BIO 03 Niveau Expert

BGN multirésistants
et antibiothérapie éclairée !

Paris : 24 avril 2025

1 x 11 (2024)



BIO 04 Niveaux Base et Expert

Agents infectieux et *One Health*

À venir



BIO 0X Niveaux Base et MOT

Sécurité et sûreté biologique

1 x 7 Base et 1 x 6 MOT (2024)

Formation Eurofins

En cours : nouvelles thématiques, format hybride, plus de formation techniciens ...

Site SFM internet et réseaux

Total	2024	437 793
		100 % du total
SFM - Société Française de Microbiologie		62 554
REPLAY Remic's - SFM		21 242
Webinars hebdomadaires de Microbiologie Clinique - Le Remic's - Société Française de Microbiologie		18 564
Comité de l'Antibiogramme de la Société Française de Microbiologie		14 703
Evenements - SFM, Société Française de Microbiologie		9 659

Année	Nombre de pages vues
2021	399 107
2022	493 924
2023	506 798
2024	437 793



Ne plus être classé



...

Réseaux sociaux



= 826



= 559

Sondage CA / Sections, oui pour partir :

2023 36,8%

Oct. 2024 36,7%

Déc. 2024 85,7%



La SFM : les vrais experts en microbiologie ????

Subject: Article Fémininbio

To: o.vong@sfm-microbiologie.org <o.vong@sfm-microbiologie.org>, g.hennet@sfm-microbiologie.org <g.hennet@sfm-microbiologie.org>



Mesdames, bonjour,

Je m'appelle Louise Guyonnet, je suis journaliste en alternance pour le magazine FémininBio. Dans le cadre de la rédaction d'un article portant sur les **différentes manières de nettoyer sa gourde**, je cherche des microbiologistes disponibles pour répondre à mes questions.

Un membre de la SFM serait-il disponible et intéressé par le sujet demain ou dans la semaine?

L'article serait publié uniquement sur le site web.

Bien cordialement et très belle journée,

Subject: Demande presse / Santé Magazine

To: <o.vong@sfm-microbiologie.org>, <g.hennet@sfm-microbiologie.org>, <secretariat@sfm-microbiologie.org>

Bonjour,

Dans le cadre d'articles que j'écris pour Santé Magazine, je souhaiterais solliciter l'un de vos intervenants pour aborder ces deux thématiques (idéalement avant fin de semaine, car la parution est prévue pour la semaine prochaine) :

-Comment congeler des carottes crues sans risques ?

-Faut il vraiment laver le poulet avant consommation et pourquoi ?



Le texte de chaque article sera bien évidemment relu et validé par l'expert avant publication...

Merci pour votre intérêt,

Cdt

Date: 3 décembre 2024 à 14:46:23 UTC+1

À: "o.vong@sfm-microbiologie.org" <o.vong@sfm-microbiologie.org>, "g.hennet@sfm-microbiologie.org" <g.hennet@sfm-microbiologie.org>

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour une demande d'interview pour le Figaro Vin. Nous prévoyons de publier un **article sur la tendance du « sink drinks », actuellement en vogue sur les réseaux sociaux, qui consiste à préparer des cocktails en grande quantité dans un évier bouché. Les experts qualifiés commencent à mettre en garde sur ce genre de pratique qui peut s'avérer dangereuse par son manque d'hygiène. Je souhaiterais donc m'entretenir avec un microbiologiste afin de pouvoir expliquer au mieux les risques liés à cette tendance.**

Pensez-vous que l'un de vos membres serait disponible prochainement pour une **interview** au téléphone ?



La SFM : les vrais experts en microbiologie !!!

BIOLOGISTE infos

L'INFORMATION STRATÉGIQUE DES LABORATOIRES



Pédagogie

Grand angle

Apprendre par le jeu... Sérieux ?

C'est l'histoire de plusieurs rencontres, d'un combat de longue haleine, mais également d'une victoire « qui m'a aussi donné plein de leçons », témoigne Mathilde Lescat, conceptrice du serious game de bactériologie intitulé BacteriaGame.

Pour la plupart des professionnels de la pédagogie, la ludopédagogie – pédagogie par le jeu – n'est pas un gros mot ni un concept « excentrique », c'est juste une modalité intéressante d'aborder des savoirs et des compétences : une autre manière d'apprendre que notre traditionnelle voie descendante du sachant à l'apprenant. Les enseignants du 1^{er} cycle ont toujours utilisé les ressources du jeu pour soutenir les apprentissages. Or les adolescents et les jeunes – et moins jeunes – adultes ne sont pas si différents des enfants qu'ils étaient. Donc ça fonctionne.

Problème : la complexité des notions et des compétences à acquérir dans l'enseignement supérieur n'est pas facilement transposable dans un jeu. C'est pourtant un défi auquel s'est confrontée, avec succès, Mathilde Lescat, pharmacienne biologiste, non sans douleur.



Mathilde Lescat a été la lauréate du prix annuel de l'Ordre des pharmaciens 2024.



Une valise remplie de BacteriaGame, en route pour le congrès Microbes 2022. Quand on porte un tel projet, il faut être prêt à tout faire : logistique, représentation, marketing, commercial, service après-vente, etc. Enrichissant, mais aussi très prenant.

PUIS-JE FAIRE MIEUX ?

« Un cours classique de bactériologie, il faut le dire, c'est plutôt rébarbatif. C'est principalement de la classification. Et je me demandais, devant des salles souvent bien vides : "Comment faire pour intéresser mes étudiants, comment mieux transmettre mon savoir ?" », explique Mathilde Lescat, à l'époque maîtresse de conférence à Sorbonne Paris Nord.

La scientifique décide de se former et suit des DU de pédagogie. Et puis, par le fruit du hasard, elle apprend qu'il existe un laboratoire de ludopédagogie dans sa fac : le LudoMaker. Elle y rencontre Nicolas Pineiros, un game designer de talent. Nous sommes en 2016. Commence alors le long cheminement de BacteriaGame.

L'OBSTACLE DU CONTENU

BacteriaGame, c'est un jeu de cartes d'association. Chaque joueur doit deviner les cartes « bactéries » détenues par les autres grâce aux cartes comportant

des caractéristiques que l'on pose devant soi au fur et à mesure du jeu. « L'une des difficultés a été de cibler les bactéries que l'on voulait faire apprendre et de trouver les combinaisons de caractéristiques qui permettent de les identifier sans ambiguïté. Il fallait donc que ces caractéristiques soient assez générales, tout en étant spécifiques... »

Concevoir un jeu de ce type nécessite en réalité une triple expertise : biologiste, enseignant et joueur d'échecs (pour la rigueur, la persévérance et le sens de l'analyse et de la synthèse). « Il nous a fallu tester et réviser le contenu : des centaines de cartes ont dû être coupées et nous sommes passés par 8 prototypes », explique la conceptrice.

APRÈS LE FOND, LA FORME

Pour un tel projet, les illustrations ont une grande importance. Elles sont un appui visuel essentiel pour la mémorisation. « C'est encore une rencontre fortuite qui a mené au design final. La fille d'une

collègue a ainsi fait ses premiers pas dans l'illustration scientifique grâce à ce jeu. » Les illustrations à la fois enfantines et simplifiées permettent de personnaliser des propriétés marquantes des bactéries, notamment leurs effets sur la santé. Par exemple, *Mycobacterium tuberculosis* est bleu et crache du sang.

SOUTIENS ET RÉSISTANCES

« Si j'ai trouvé quelques soutiens qui estimaient que mon idée était géniale ou intéressante, j'ai aussi essuyé des réticences fortes de la part du corps enseignant au niveau national, qui ne voyait pas le jeu comme quelque chose de sérieux, mais comme la menace d'introduire, dans le changement de posture de l'enseignant, une dangerosité horizontale du professeur et des étudiants. »

LA SFM DÉBLOQUE LE PROJET

Le projet réussit finalement à se concrétiser grâce au soutien de la Société Française de Microbiologie, qui y a vu un intérêt et au sein de laquelle Mathilde Lescat va s'investir. L'engagement de la SFM va ouvrir la porte à des subventions de la Direction générale de la Santé (DGS) pour permettre au jeu d'être fabriqué. Il sera présenté officiellement fin 2021 au congrès de la Riscat. Aujourd'hui, il a été traduit en anglais et plus de 1 000 exemplaires ont été diffusés ou vendus, en particulier dans 55 facultés de médecine et pharmacie. Le jeu est utilisé en cours de 2^e et 3^e cycles de médecine ou de pharmacie-biologie médicale ou pour de la formation continue de techniciens de laboratoire. Ses côtés ludique, physique et réel permettent une utilisation en classe, bien sûr, mais aussi dans des soirées ou événements régulièrement animés par la SFM ou des associations de microbiologistes.

DES PETITS ET UN PRIX

Devant ce succès, trois virologues (Christelle Valoulop Fellous, Vincent

Jeux de cartes vs jeux vidéo

Les serious games en santé sont plus souvent associés à des produits vidéoludiques, tels que des jeux d'immersion où l'apprenant est mis dans un milieu virtuel (en réalité virtuelle ou non) dans une situation proche de la réalité. Mais dans ces jeux, l'aspect ludique n'est souvent lié qu'à l'environnement vidéo et non à la scénarisation ou à une mécanique de jeu. Des outils d'apprentissages certes puissants, mais qui nécessitent des installations lourdes (casque de réalité virtuelle ou salle spéciale de pratique, etc.). En comparaison, les jeux de cartes sont plus simples à mettre en œuvre en tous lieux et toutes conditions ; ils présentent aussi l'avantage de renforcer les apprentissages lors d'interactions humains-humains.

Portet Sulla et Stéphane Marot) ont fait appel à Mathilde pour les aider à créer un petit frère à BacteriaGame qui repose sur les virus, *ViroGame*, avec la même dessinatrice qui fait maintenant de cette passion ses études.

À l'automne 2024, l'Ordre des pharmaciens décerne à Mathilde Lescat son prix annuel 2024 pour « son investissement dans l'enseignement et la lutte contre l'antibiorésistance ». Une reconnaissance qui récompense des années de travail dans l'ombre.

reconnue à part entière dans les carrières hospitalo-universitaires. »
Sophie Hoguin

Références

*Pineiros, et al., *FEAMS Microbiol Lett.* 2023 Jan 17;370:1940-1954. doi: 10.1093/fems/leab034.
*Sibottetain-Ferret, et al., *J Microbiol Biol Educ.* 2021 Jul 30;22(2):60119-21. doi: 10.1128/jmb.00119-21.

UNE LEÇON POUR MA CARRIÈRE...

« Je ne regrette rien de ces années d'investissement à franchir un par un les obstacles pour faire aboutir ce projet, jusqu'à devoir mener des études scientifiques pour prouver que cela fonctionnait et faire admettre mes collègues : les étudiants ont de meilleurs résultats et les enseignants aussi en tirent satisfaction. Mais il est tellement rare que les gens se rendent compte du travail qu'il a fallu accomplir et la reconnaissance, qu'elle soit morale ou financière, est tellement faible qu'il m'est devenu impossible de poursuivre mon travail de biologiste à l'hôpital, d'enseignement-chercheuse avec un tel investissement en pédagogie sans que cela ne grève ma carrière et ne suffise à la faire évoluer. Cela et d'autres difficultés à l'hôpital m'ont poussé, aujourd'hui, à réorienter ma carrière et me consacrer sur mes recherches. Mais je suis heureuse de cette expérience, qui m'a enrichie et a ouvert la porte à d'autres jeux par la suite. J'espère aussi que la pédagogie sera de plus en plus



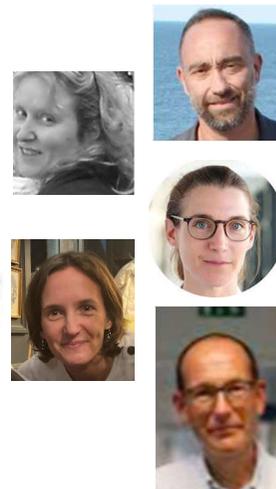
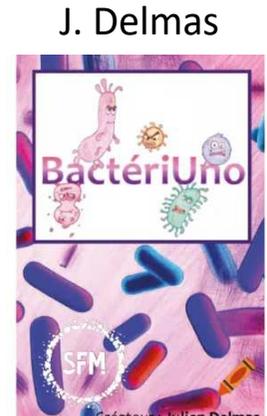
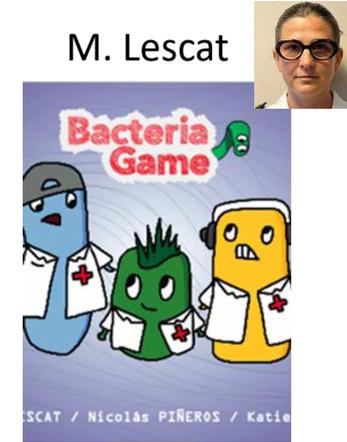
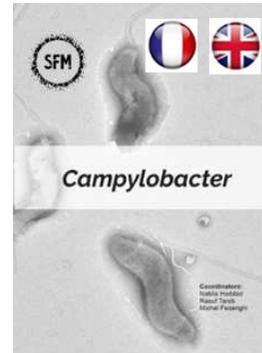
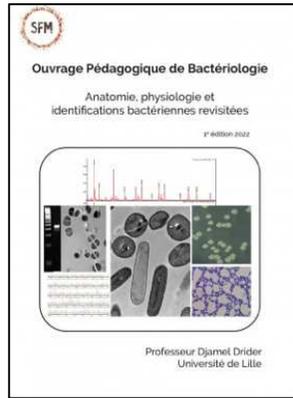
Extrait de la version anglaise du jeu avec la carte Listeria et trois cartes « caractéristiques » qui la définissent.

Le Mag de la santé

À la découverte du microbiote intestinal !

france.tv | 53 min 7 s

Ouvrages de références et jeux sérieux SFM



Des idées ?

D'autres à venir ...

- GermConnect (M. Salmona / S. Dellière)
- FoodBiohazard (M. Federighi)
- Chasseurs de KROBs (PE. Toulemonde) ...

Mise à jour du TVM V3 2025

SFM : Actions & Collaborations

Recommandations, expertises, projets, conférences ...



Partenaires européens



Autorités/Instances nationales
Réseaux scientifiques/cliniques

Autres associations et collèges

Et tous les autres ...

Quelques exemples ...



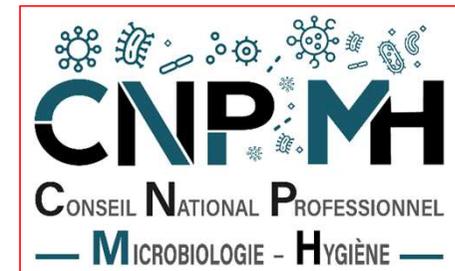
Soutien pour la mise en place/édition :

- Application CA-SFM (*groupe du Comité de l'antibiogramme*)
- Jeu pédagogique FoodBioHazard (*Microbio. alimentaire*)
- Formation MOOC Bioinformatique (*Jeunes Microbio.*)



Refonte CNP

Statuts, logo, référentiel ...
& pizzas !



Recommandations Sepsis HAS (10/02/2025)



Société Française de Microbiologie
Association reconnue d'Utilité Publique, Décret du 17 mai 1993 (J.O. n°119)

28/01/2025

Conseil d'Administration
2022-2025

Présidente
S. Burrel

Vice-Présidents
G. Lina
M.-F. Lartigue

Secrétaire Général
C. Burucoa

Secrétaire Général
Adjoint
J. Le Goff

Trésorier
M. Federighi

Trésorière Adjointe
M. Lescat

RECOMMANDATION DE BONNE PRATIQUE EN VUE DU LABEL HAS

La Société Française de Microbiologie (SFM) donne son accord de validation de la recommandation de bonne pratique « **Prise en charge du sepsis du nouveau-né, de l'enfant et de l'adulte** », coordonnée par le Pr Djillali Annane.

Date de validation : 29 janvier 2025

Documents : 4

TÉLÉCHARGER LA SYNTHÈSE

ÉCOUTER

AJOUTER À MA SÉLECTION

Objectifs de cette recommandation

Destinataires de cette recommandation

Messages clés

Voir aussi



Prise en charge du sepsis du nouveau-né, de l'enfant et de l'adulte : recommandations pour un parcours de soins intégré

RECOMMANDATION DE BONNE PRATIQUE - LABEL - Mis en ligne le 10 févr. 2025

L'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge du sepsis ont élaboré des recommandations dans le but d'améliorer le pronostic du sepsis par l'intermédiaire d'un parcours de soins intégré impliquant la ville et l'hôpital et couvrant la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et la réintégration socioprofessionnelle des patients.

Ainsi, ce projet coordonné par la Société de réanimation de langue française a été réalisé grâce à la collaboration d'une quinzaine de sociétés savantes avec l'accompagnement de la HAS, qui s'inscrit dans le cadre de la labellisation par la HAS d'une recommandation de bonne pratique.

Recommandations Virus respiratoires (V.2 - 21/02/2025)

Recommandations relatives aux indications de l'utilisation des tests quadriplex (virus influenza A/B, RSV et SARS-CoV-2) et tests multiplex étendus pour le diagnostic des viroses respiratoires dans le contexte hospitalier et établissement de soins

Olivia Vong · 27 février 2025 · Comments Closed · 0 likes



Groupe d'experts :

ANRS Maladies Infectieuses Emergentes :

Pr. Slim Fourati (Virologie, AP-HP Mondor),
Pr. Marie-Anne Rameix-Welti (Virologie, AP-HP Ambroise Paré, CNR Virus respiratoires - Institut Pasteur, Paris)
Dr Sylvie Pillet (Virologie, CHU Saint-Etienne)
Pr Sylvie Rogez (Virologie, CHU Limoges)
Dr Naël Zemali (Virologie, CHU Bordeaux)
Dr Aurélie Schnuriger (Virologie, AP-HP Saint-Antoine - Tenon - Trousseau, Paris)
Dr Ilka Engelmann (Virologie, CHU Montpellier)
Dr Alexandre Gaymard (Virologie, CNR Virus respiratoires Hospices Civils de Lyon)



Société Française de Microbiologie (SFM) :

Pr Sonia Burrel (Virologie, CHU Bordeaux)



Groupe de relecture :

Section Virologie de la SFM

Dr Céline Bressollette-Bodin (Virologie, CHU Nantes)
Dr Maud Salmona (Virologie, AP-HP Saint-Louis, Paris)

Sociétés savantes partenaires :

Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF)
Dr Bernard Castan (CH Périgueux, Président de la SPILF)
Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)
Dr Donia Bouzid (Service Urgences, APHP Bichat Claude Bernard,)
Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H)
Dr Sara Romano-Bertrand (Laboratoire d'Écologie Microbienne Hospitalière, CHU Montpellier)
Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR)
Pr Marc Leone (Anesthésie et Réanimation, AP-HM, Marseille)
Société Française de Pédiatrie (SFP)
Pr Agnès Linglart (Pédiatrie, AP-HP Bicêtre)



Recommandations relatives aux indications de l'utilisation des tests quadriplex (virus influenza A/B, RSV et SARS-CoV-2) et tests multiplex étendus pour le diagnostic des viroses respiratoires dans le contexte hospitalier et établissement de soins

MAJ – Version 2 _ 21/02/2025

Société Française de Microbiologie (SFM)

Sondage en cours : études de pratiques des BHRE



- Dans le cadre de la rédaction de recommandations de prise en charge des patients porteurs de bactéries hautement résistantes émergentes (BHRE) par le HCSP à laquelle la SFM participe
- Plusieurs professionnels de la santé d'origine diverses (infectiologues, hygiénistes, microbiologistes)
- Sondage BHRE sur les pratiques de dépistage des BHRE

Pour répondre (*cf.* mailing) :



Partenariats SFM 2024





Société Française
de Microbiologie



Merci de votre soutien et de votre implication !

Contactez-nous si nécessaire :

Olivia Vong : o.vong@sfm-microbiologie.org

Gaëlle Hennet : g.hennet@sfm-microbiologie.org



Vote : 31/03 au 14/04/2025

Pédagogie : TCS



Appel à création de nouveaux TCS

Demande par le CNCM : réalisation de 10 à 15 TCS d'entraînement par le collège de Bactéριο-virologie-hygiène pour compléter la BNTCS qui contient environ 420 TCS accessibles par les enseignants dans UNESSTUDIO -

La date initiale de livraison des TCS avait été fixée au 15 février. Le COPIL BNTCS vient de la reporter au 15 avril.

Groupe TCS pour le collège Bactériologie/virologie/hygiène

Laurence Morand-Joubert, Paris, virologie

Magali Garcia, Poitiers, virologie

Hélène Jeulin, Nancy, virologie

Aurélié Velay, Strasbourg, virologie

Jean-Philippe Lavigne, Nîmes, bactériologie

Max Maurin, Grenoble, bactériologie

Maxime Pichon, Poitiers, bactériologie

TCS : une vignette clinique simple

Question 1	Question 2	Question 3
Si vous pensiez que...	Si vous pensiez que...	Si vous pensiez que...
Et que vous constatez que...	Et que vous constatez que...	Et que vous constatez que...
L'impact de cette information sur votre hypothèse est...	L'impact de cette information sur votre hypothèse est...	L'impact de cette information sur votre hypothèse est...

Raisonnement médical

Situation d'incertitude

SDD

Hypothèse

Information complémentaire

Effet sur l'hypothèse



-2 : Pratiquement éliminée / -1 : Moins probable / 0 : Non influencée / +1 : Plus probable / +2 : Pratiquement certaine

uneses evaluation studio

Saisir l'énoncé de la question

ÉLÉMENTS D'ÉPREUVES

Gérer + Créer

Propositions de réponse

réponse	Validation	Points
	Faux	0

le commentaire pédagogique global pour la correction

Les bons TCS = courbe de Gauss sur 3 colonnes maximum



- Réponses: 15
 - -2: 3 → 3/7 = 0,43
 - -1: 4 → 4/7 = 0,57
 - 0: 7 → 7/7 = 1
 - +1: 0 → 0/7 = 0
 - +2: 1 → 1/7 = 0,14



- Réponses: 15
 - -2: 2 → 2/4 = 0,5
 - -1: 4 → 4/4 = 1
 - 0: 3 → 3/4 = 0,75
 - +1: 4 → 4/4 = 1
 - +2: 2 → 2/4 = 0,5



Réunion zoom sur la réalisation de TCS par le collège de Bactério-virologie-hygiène, le 04/12/2024

- TCS conformes au niveau attendu de la R2C
- Proposition d'une rédaction de 2TCS par chaque personne du groupe

Réunion zoom sur la réalisation de TCS par le collège de Bactério-virologie-hygiène, le 17/01/2025

- Proposition de 18 TCS (12 virologie; 6 bactériologie) non joués par des panélistes.
- Il est proposé de les jouer entre nous, avec le choix pour chacun de demander à un infectiologue ou à un collègue si ce n'est pas dans sa spécialité ou compétence.

Au 25/03/2025: les 12 TCS sont joués par 17 panélistes, 6TCS pas encore joués (Nécessité de 15 panélistes (au moins 8-10 pour les TCS d'entraînement))

Thématique : Dépistage d'une IST

Item 169 (VIH)-SDD 305 (Dépistage et conseils devant une infection sexuellement transmissible)

Un Homme de 20 ans, inquiet, vient se faire dépister dans un CeGIDD. Le test rapide d'orientation diagnostique (TROD) pour le VIH réalisé sur place est négatif.

Si vous pensez à...	Et que vous apprenez	L'effet sur l'hypothèse est ...				
Le rassurer sur l'absence d'infection à VIH	Qu'il existe un chancre syphilitique	-2	-1	0	+1	+2
Le rassurer sur l'absence d'infection à VIH	qu'il existe une prise irrégulière d'un traitement pré-exposition contre le VIH	-2	-1	0	+1	+2
Le rassurer sur l'absence d'infection à VIH	Que le test de dépistage combiné, de 4 ^{ème} génération fait à la suite du TROD est faiblement positif	-2	-1	0	+1	+2
Le rassurer sur l'absence d'infection à VIH	Que le Western blot VIH-1 est négatif	-2	-1	0	+1	+2
Le rassurer sur l'absence d'infection à VIH	Qu'un test de dépistage combiné, ELISA de 4 ^{ème} génération était négatif il y a 6 semaines	-2	-1	0	+1	+2

-2 : Pratiquement éliminée / -1 : Moins probable / 0 : Non influencée / +1 : Plus probable / +2 : Pratiquement certaine

17 panélistes

	Degrés de l'échelle	Manuel	Panéliste	Validation	Points
A	-2	5	0	Valide	0.56
B	-1	9	0	Valide	1
C	0	1	0	Valide	0.11
D	+1	2	0	Valide	0.22
E	+2	0	0	Faux	0

	Degrés de l'échelle	Manuel	Panéliste	Validation	Points
A	-2	5	0	Valide	0.56
B	-1	9	0	Valide	1
C	0	2	0	Valide	0.22
D	+1	1	0	Valide	0.11
E	+2	0	0	Faux	0

	Degrés de l'échelle	Manuel	Panéliste	Validation	Points
A	-2	13	0	Valide	1
B	-1	4	0	Valide	0.31
C	0	0	0	Faux	0
D	+1	0	0	Faux	0
E	+2	0	0	Faux	0

A	-2	2	0	Valide	0.33
B	-1	6	0	Valide	1
C	0	6	0	Valide	1
D	+1	3	0	Valide	0.5
E	+2	0	0	Faux	0

A	-2	2	0	Valide	0.2
B	-1	2	0	Valide	0.2
C	0	10	0	Valide	1
D	+1	2	0	Valide	0.2
E	+2	1	0	Valide	0.1

Thématique: Les hépatites virales

Un patient, né en 1988, célibataire, consulte son médecin traitant, pour asthénie, douleurs abdominales et ictère. Il ne rapporte aucun voyage à l'étranger dans les semaines précédentes.

Si vous pensez à...	Et qu'alors vous trouvez ...	L'effet sur l'hypothèse est ...				
Une infection par le virus de l'hépatite B (VHB)	Que le patient est infirmier et vacciné (obligation professionnelle)	-2	-1	0	+1	+2
Une infection par le virus de l'hépatite Delta (VHD)	Que l'AgHBs est négatif	-2	-1	0	+1	+2
Une infection par le virus de l'hépatite E (VHE)	Que le patient est végétarien	-2	-1	0	+1	+2
Une infection par le virus de l'hépatite C (VHC)	Que la sérologie VHC est positive	-2	-1	0	+1	+2

-2 : Pratiquement éliminée / -1 : Moins probable / 0 : Non influencée / +1 : Plus probable / +2 : Pratiquement certaine

17 panélistes

	Degrés de l'échelle	Manuel	Panéliste	Validation	Points
A	-2	12	0	Valide	1
B	-1	5	0	Valide	0.42
C	0	0	0	Faux	0
D	+1	0	0	Faux	0
E	+2	0	0	Faux	0

Modifier le commentaire pédagogique global pour la correction:



	Degrés de l'échelle	Manuel	Panéliste	Validation	Points
A	-2	17	0	Valide	1
B	-1	0	0	Faux	0
C	0	0	0	Faux	0
D	+1	0	0	Faux	0
E	+2	0	0	Faux	0

QRU

Pédagogie 1er cycle : fiches Azay



- Pilotage : Christelle Vauloup-Fellous, Asmaa Tazi, Stéphane Corvec, Cécile Henquell
- Auteurs et relecteurs : beaucoup d'entre nous
- **Version 1 terminée - -> utilisable dès la rentrée 2025-2026**



46 fiches de Bactériologie



FICHES LISA BACTÉRIOLOGIE SOMMAIRE ET ITEMS

1. Bactéries anaérobies - Généralités

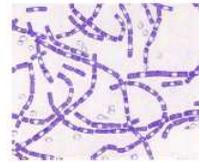
- N°24 Principales complications de la grossesse.
- N°27 Prévention des risques fœtaux : infection, médicaments, toxiques, irradiation
- N°50 Pathologie génito-scrotale chez le garçon et chez l'homme
- N°148 Infections naso-sinusiennes de l'adulte et de l'enfant
- N°149 Angines de l'adulte et de l'enfant
- N°150 Otites infectieuses de l'adulte et de l'enfant
- N°151 Méningites, méningo-encéphalites, abcès cérébral chez l'adulte et l'enfant
- N°155 Infections cutané-muqueuses et des phanères, bactériennes et mycosiques de
- N°156 Infections ostéo articulaires (IOA) de l'enfant et de l'adulte
- N°157 Bactériémie/Fongémie de l'adulte et de l'enfant
- N°158 Sepsis et choc septique de l'enfant et de l'adulte
- N°160 Tétanos
- N°177 Prescription et surveillance des anti-infectieux chez l'adulte et l'enfant
- N°178 Risques émergents, bioterrorisme, maladies hautement transmissibles
- N°179 Risques sanitaires liés à l'eau et à l'alimentation. Toxi-infections alimentaires
- N°286 Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte
- N°287 Diverticulose colique et diverticulite aiguë du sigmoïde
- N°357 Péritonite aiguë chez l'enfant et chez l'adulte

2. Bacillus anthracis et Bacillus cereus

- N°176 Diarrhées infectieuses de l'adulte et de l'enfant
- N°178 Risques émergents, bioterrorisme, maladies hautement transmissibles
- N°179 Risques sanitaires liés à l'eau et à l'alimentation. Toxi-infections alimentaires
- N°286 Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte



2 Bacillus anthracis (Agent de l'anthrax) Bacillus cereus



CARTE D'IDENTITÉ

Genre *Bacillus* :

- Bacilles à Gram positif sporulés
- Aérobies - anaérobies facultatifs
- Le plus souvent mobiles

Espèces d'intérêt médical :

- *Bacillus anthracis* : agent de l'anthrax ou maladie du charbon, classé parmi les agents biologiques utilisables dans un contexte de bioterrorisme
- *Bacillus cereus* : agent de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC)

TRANSMISSION

Bactéries saprophytes, ubiquistes à réservoir environnemental

Spore : forme de survie de la bactérie dans des conditions défavorables (dessiccation, températures extrêmes, etc.) → principale forme de transmission par voie cutanée, ingestion ou inhalation

EPIDÉMIOLOGIE

Charbon : maladie devenue historique depuis la mise en place de mesures de prévention parmi les animaux d'élevage

Cas sporadiques et cas associés au bioterrorisme

Infection à *B. anthracis* : Maladie à Déclaration Obligatoire

TIAC : Maladie à déclaration obligatoire

PRÉVENTION

Signalement auprès de l'ARS par l'intermédiaire d'une fiche spécifique sans attendre l'enquête ni la documentation

POUVOIR PATHOGÈNE

- *B. anthracis* : maladie du charbon

3 manifestations cliniques selon les voies de transmission

- Cutanée : plaies souillées → 20 % bactériémiques
- Digestive (ingestion) → vomissements + diarrhées sanglantes
- Aérienne (inhalation) → pneumopathie mortelle dans 95 % des cas

- *B. cereus*

- TIAC : signes cliniques incluant nausées et vomissement, douleurs abdominales et/ou diarrhée cholériforme, généralement sans fièvre

Manifestations dues à l'ingestion de toxines thermostables diffusées dans l'alimentation, le plus souvent plats préparés réchauffés et riz cuisiné

Incubation 1 à 15h

- Autres : infections opportunistes extra-digestives rares (principalement bactériémies liées au cathéter), le plus souvent contaminants d'hémocultures



2025

DIAGNOSTIC BACTÉRIOLOGIQUE

Enquête microbiologique en cas de TIAC :

Prélèvements de la source présumée (obligation de conservation dans les collectivités d'un repas témoin des 3 jours précédents) pour analyse microbiologique et toxicologique

Prélèvements des produits pathologiques des patients atteints (selles, vomissements, sang...)

Les TIAC à *B. cereus* étant le plus souvent dues à l'ingestion de toxines, les bactéries sont rarement isolées des prélèvements de patients

TRAITEMENT

Traitement de la TIAC avant tout symptomatique

Avis spécialisé si nécessité d'antibiothérapie

Autrice : Asmaa Tazi
Relecteur : Romain Lotte

Légende : Rang A Rang B Rang C

Cette fiche a été rédigée par les enseignants de bactériologie-virologie-hygiène des facultés de médecine de France
Elle est la propriété du groupe AZAY de la Société Française de Microbiologie (SFM)
Toute reproduction ou utilisation hors contexte d'enseignement est interdite

28 fiches de Virologie

FICHE LISA VIROLOGIE SOMMAIRE ET ITEMS

1. ADENOVIRUS HUMAINS

- N° 83. Infections et inflammations oculaires
- N° 114. Exanthème et érythrodermie de l'enfant et de l'adulte
- N° 148. Infections naso-sinusiennes de l'adulte et de l'enfant
- N° 149. Angines de l'adulte et de l'enfant
- N° 151. Méningites, méningo-encéphalites, abcès cérébral chez l'adulte et l'enfant
- N° 154. Infections broncho pulmonaires communautaires de l'adulte et de l'enfant
- N° 176. Diarrhées infectieuses de l'adulte et de l'enfant
- N° 220. Adénopathie superficielle de l'adulte et de l'enfant
- N° 235. Péricardite aiguë

2. ARBOVIRUS

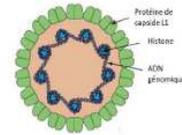
- N° 145. Surveillance des maladies infectieuses transmissibles
- N° 175. Voyage en pays tropical de l'adulte et de l'enfant : conseils avant le départ, pathologies du retour : fièvre, diarrhée, manifestations cutanées
- N° 178. Risques émergents, bioterrorisme, maladies hautement transmissibles
- N° 190. Fièvre prolongée

3. CYTOMEGALOVIRUS (CMV)

- N° 27. Prévention des risques fœtaux : infection, médicaments, toxiques, irradiation
- N° 32. Evaluation et soins du nouveau-né à terme
- N° 33. Allaitement maternel
- N° 47. Suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normal
- N° 97. Polyradiculonévrite aiguë inflammatoire (syndrome de Guillain-Barré)
- N° 151. Méningites, méningoencéphalites, abcès cérébral chez l'adulte et l'enfant
- N° 164. Exanthèmes fébriles de l'enfant
- N° 167. Hépatites virales
- N° 169. Infection à VIH
- N° 189. Déficit immunitaire
- N° 190. Fièvre prolongée
- N° 191. Fièvre chez un patient immunodéprimé
- N° 214. Thrombopénie chez l'adulte et l'enfant
- N° 217. Syndrome mononucleaseux
- N° 220. Adénopathie superficielle de l'adulte et de l'enfant
- N° 235. Péricardite aiguë
- N° 272. Ulcère gastrique et duodénal. Gastrite
- N° 275. Splénomégalie



10 PAPILLOMAVIRUS HUMAINS (HPV)



CARTE IDENTITE

Papillomaviridae- Virus nus à ADN double brin circulaire
Il en existe plus de 150 types

Virus qui infectent les épithéliums malpighiens:

Ceux à tropisme muqueux anogénitale et des voies aériennes supérieures qui peuvent entraîner des proliférations cellulaires malignes sont classés en HPV à bas risque oncogène (HPVbr) ou à haut risque oncogène (HPVhr) selon leur fréquence d'implication dans les cancers.

TRANSMISSION

- Ceux à tropisme exclusivement cutané => contact direct ou indirect.
- Ceux à tropisme muqueux anogénitale et des voies aériennes supérieures => sexuelle directe (contact sexuel, cutanéomuqueux ou oro-génital) mais indirecte possible (protection par le préservatif incomplète)

EPIDEMIOLOGIE

C'est la plus fréquente des IST.

Prévalence des infections chez les femmes fortement liée à l'âge : pic au début de l'activité sexuelle aux environs de 20 à 25 ans puis forte diminution.

Epidémiologie différente des infections HPV chez l'homme : prévalence des infections semblant se maintenir toute la vie
Sont liés à HPV : 100% des cancers du col de l'utérus, 88% des cancers anaux et environ 30% des cancers de l'oropharynx
Surveillance épidémiologique et clinique nationale (Centre National de Référence)

PREVENTION

Vaccins basés sur des pseudo-particules virales (VLP, pour virus-like particles) et en particulier un vaccin nonavalent, ciblant les HPV16, -18, -31, -33, -45, -52, -58, -6, et -11

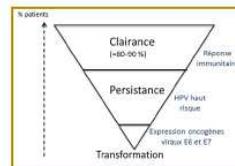
Recommandé chez toutes les filles et tous les garçons âgés de 11 à 14 ans (2 doses espacées de 6 à 13 mois) et rattrapage de 15 à 19 ans (3 doses à 0, 2 et 6 mois d'intervalle).

Attention : la vaccination ne dispense pas du dépistage du cancer du col qui doit être impérativement poursuivi chez toutes les femmes vaccinées ou non.

PHYSIOPATHOLOGIE

Carcinogénèse HPV-induite

Mécanisme de l'oncogénèse complexe et impliquant une dérégulation des protéines virales précoces (E) de l'HPV
La surexpression des oncoprotéines virales E6 et E7 inhibe des effecteurs cellulaires anti-oncogènes pro-apoptotiques tels que p53 pour E6 (appelée parfois le "gardien du génome") et la protéine du rétinoblastome (pRb) pour E7 est à l'origine de la transformation tumorale.



SIGNES CLINIQUES

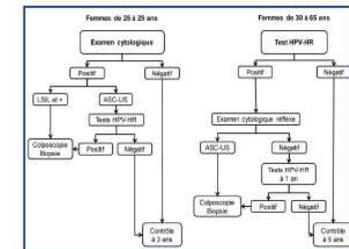
Le plus souvent asymptomatique et dans 90% des cas (infections cervicales) infection spontanément résolutive en quelques années (2-3 ans)

- Ceux à tropisme exclusivement cutané => proliférations cellulaires bénignes (verruze cutanée)
- Ceux à tropisme muqueux anogénitale et des voies aériennes supérieures => HPVbr responsables de condylomes acuminés (infection très contagieuse sans gravité)
- => HPVhr responsables de proliférations cellulaires malignes => cancers (le plus fréquent est le cancer du col de l'utérus, mais également impliqués dans les cancers anaux et certains cancers ORL), Persistance d'un HPVhr = facteur de risque d'évolution de l'infection vers le processus oncogénique

DIAGNOSTIC VIROLOGIQUE

Indications :

Femmes > 30 ans : détection des HPVhr suivie d'un examen cytologique (laboratoire anatomopathologie) en cas de positivité
Femmes entre 25 et 29 ans : dépistage en première intention sur l'examen cytologique (laboratoire anatomopathologie) suivie d'une recherche d'HPVhr en cas de résultat anatomopathologique indéterminé (ASCUS).



Méthodes :

RT-PCR sur échantillons cervico-utérins, anaux et oropharyngés.

TRAITEMENT

Aucun antiviral spécifique

HPV à tropisme exclusivement cutané => prise en charge éventuellement et uniquement dermatologique
HPV à tropisme muqueux anogénitale et des voies aériennes supérieures : ablation totale de la lésion malpighienne intra-épithéliale de haut grade.

Auteurs : Hélène Péré, Charlotte Charpentier, et Valentine Ferré
Relecteur : Sébastien Hantz

Légende : Rang A Rang B Rang C

Cette fiche a été rédigée par les enseignants de bactériologie-virologie-hygiène des facultés de médecine de France
Elle est la propriété du groupe AZAY de la Société Française de Microbiologie (SFM)
Toute reproduction ou utilisation hors contexte d'enseignement est interdite.

8 fiches d'Hygiène



7 PRECAUTIONS STANDARD



2025

Les précautions standard s'appliquent pour tout soin, en tout lieu, pour tout patient et tout professionnel

Hygiène des mains (HDM)	<p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant-bras dégagés. - Retrait de tous les bijoux (bagues, montres, bracelets). - Ongles courts sans vernis ni faux ongles. <p>Technique : désinfection par friction hydro-alcoolique (FHA, méthode la plus efficace pour réduire la transmission croisée par rapport au lavage des mains à l'eau et au savon) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur des mains sèches et visiblement propres. - prendre un volume suffisant pour frictionner la totalité de la surface des 2 mains : faces palmaire et dorsale des doigts et des paumes, espaces interdigitaux, pouces, poignets. - jusqu'à séchage complet du produit (= 30 secondes). <p>Indications</p> <ul style="list-style-type: none"> - Immédiatement avant un contact avec un patient et avant un soin aseptique. - Après le retrait des gants. - Après un contact avec un patient ou son environnement. <p>Important : En cas de mains visiblement souillées ou d'exposition au sang ou liquides biologiques, procéder à un lavage des mains à l'eau et au savon doux avant la FHA.</p>
Gants de soins (EPI)	<ul style="list-style-type: none"> - Uniquement si exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine, de contact avec une muqueuse ou la peau lésée du patient. - Réaliser une hygiène des mains avant et après le retrait des gants. - Changer de gants entre deux patients, ou, chez un même patient avant de passer d'un site contaminé à un site propre. - Ne jamais sortir de la chambre d'un patient les mains gantées.
Protection de la tenue (EPI)	<ul style="list-style-type: none"> - Tablier imperméable à usage unique (sans manche) : si soin souillant ou exposant à des projections de produit biologique. - Surblouse imperméable à manches longues si exposition majeure aux produits biologiques.
Protection du visage (EPI)	<p>Si risque de projection ou aérosolisation d'un produit biologique d'origine humaine : masque à usage médical dit « chirurgical » + lunettes de sécurité (ou masque à visière)</p>
Hygiène respiratoire	<p>Masque dit « chirurgical » pour toute personne (patient, résident, visiteur, professionnel de santé, aidant...) présentant des symptômes respiratoires (toux, expectoration) supposés d'origine infectieuse.</p>
Prévention des accidents avec exposition au sang (AES)	<p>Pour les soins utilisant un objet perforant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter des gants. - Utiliser les dispositifs médicaux de sécurité mis à disposition. - Après usage : ne pas re-capuchonner, ne pas désadapter à la main. Éliminer dans une boîte à OPCT située à proximité. - Connaître la conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang.

Gestion des excréta (urines, selles, vomissures) et de l'environnement (dispositif médical, linge, déchet...)	<ul style="list-style-type: none"> - Porter des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés. - Procéder à l'élimination des excréta, au nettoyage et/ou à la désinfection de l'environnement (meubles, surfaces, locaux) selon des procédures adaptées. - Evacuer le linge sale et les déchets selon la filière adaptée. - Matériel ou dispositif médical réutilisable : avant utilisation, vérifier que le matériel a subi une procédure d'entretien appropriée au niveau requis (non critique, semi-critique, critique), après utilisation, nettoyer et/ou désinfecter le matériel avec une procédure appropriée.
---	--

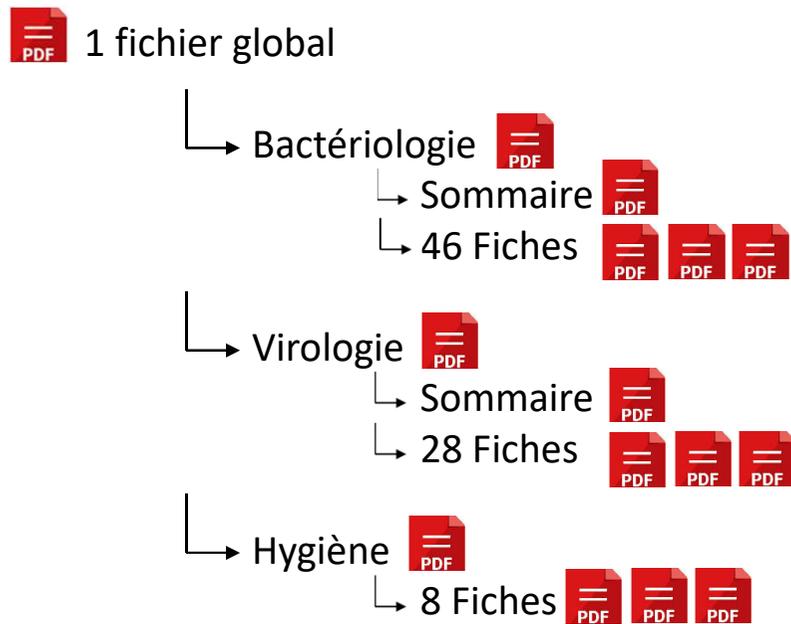
Auteurs Pierre Frange et Solen Kernéis
Relectrices Chloé Dupont et Anne-Marie Rogues

Légende Rang A Rang B Rang C

Cette fiche a été rédigée par les enseignants de bactériologie-virologie-hygiène des facultés de médecine de France
Elle est la propriété du groupe AZAY de la Société Française de Microbiologie (SFM)
Toute reproduction ou utilisation hors contexte d'enseignement est interdite

W	1 Infections associées aux soins - principes généraux.docx	👤
W	2 Infections urinaires associées aux soins.docx	👤
W	3 Pneumonies associées aux soins.docx	👤
W	4 Infections du site opératoire.docx	👤
W	5 Infections liées aux cathéters vasculaires.docx	👤
W	6 Asepsie - Antiseptie - Désinfection.docx	👤
W	7 Précautions standard.docx	👤
☰	8 Précautions complémentaires	👤

Diffusion à chaque enseignant :



+ Diffusion en accès libre sur le site de la SFM ?

En direct pour les étudiants

Mises à jour : coquilles, corrections, ajout schéma, iconographie, ...

- Centralisation : Ecrire à Christelle Vauloup-Fellous
- Révision 1 fois/an
- Renvoi des fiches révisées

Pédagogie 3^{ème} cycle : E-carnet





R3C Agents Infectieux: évaluation en ligne des compétences : point sur la nouvelle plateforme d'évaluation des stages

Groupe R3C : O. Join-Lambert

Pourquoi la migration?

- SIDES NG n'était pas vraiment intégré dans le process R3C (cockpit)
- La migration avait pour but de l'intégrer et de simplifier le process d'affectation des internes sur leur stage en ligne à partir du fichier de l'ARS
- Bilan à Caen



Découvrez en vidéo les missions et les actions l'UNESS !

Découvrez comment l'UNESS, en tant qu'acteur majeur de la transformation pédagogique par le numérique, répond aux défis de l'apprentissage en ligne, de l'entraînement flexible, des examens à distance, de l'évaluation des stages et de l'innovation pédagogique dans le domaine des études de santé et de sport en France. L'UNESS collabore avec plus de 40 universités françaises et propose des outils destinés aux étudiants, aux enseignants et aux personnels de scolarité.

Voir la vidéo

 cockpit

Bienvenue !
**Veillez saisir votre adresse e-mail pour vous connecter
ou créer votre compte UNESS**

— Votre adresse email* —



 olivier.join-lambert@unicaen.fr
auth.uness.fr 

Autres noms d'utilisateur pour uness.fr...

Environnement UNESS

UNESS Formation



Plateforme de formation, cours et activités pédagogiques

UNESS formation 3eme cycle



Plateforme de formation pour les étudiants de 3eme cycle des études médicales, cours et activités pédagogiques pour les internes

UNESS Formations Libres



Accès libre et sur inscription. Ex : le module de formation TND

Uness Cardiologie



Plateforme de formation, encyclopédie, cours et activités pédagogiques, dédiée à l'enseignement de la Cardiologie

LiSA



Livret de Suivi des Apprentissages,

UNESS Entraînement Banque Nationale



Création et passage d'épreuves d'entraînement personnalisées par

UNESS Entraînement Banque d'annales



Auto-entraînement des étudiants sur les annales des épreuves

UNESS Entraînement BNE Expérimentale



Entraînement dans une nouvelle

Bonjour

Bienvenue sur la plateforme de cours dédiée au 3^{ème} cycle de l'uness.

Vous êtes **interne** et vous cherchez les cours de votre spécialité ?

Vous êtes **coordonnateur, enseignant** et vous souhaitez expliquer à vos internes où se trouvent les ressources mises à leur disposition ?

Suivez le tutoriel "S'inscrire dans son parcours de formation".

Vous trouverez l'ensemble des cours dans l'onglet "Tous les cours".

Vous trouverez les cours où vous êtes inscrit dans l'onglet "Mes cours" :  [Mes cours](#)

 [Contacter l'assistance du site](#)



Mes informations ▾

Stages 3ème cycle ▾

Environnement UNESS

UNESS Formation



Plateforme de formation, cours et activités pédagogiques

UNESS formation 3eme cycle



Plateforme de formation pour les étudiants de 3eme cycle des études médicales, cours et activités pédagogiques pour les internes

UNESS Formations Libres



Accès libre et sur inscription. Ex : le module de formation TND

Uness Cardiologie



Plateforme de formation, encyclopédie, cours et activités pédagogiques, dédiée à l'enseignement de la Cardiologie

LiSA



Livret de Suivi des Apprentissages,

UNESS Entraînement Banque Nationale



Création et passage d'épreuves d'entraînement personnalisées par

UNESS Entraînement Banque d'annales



Auto-entraînement des étudiants sur les annales des épreuves

UNESS Entraînement BNE Expérimentale



Entraînement dans une nouvelle



Information du terrain

Terrain - LABORATOIRE

25000056

AV COTE DE NACRE
14033 CAEN CEDEX 9

Encadrement universitaire :

oui

Activités du terrain :

Allergologie
Biologie médicale
Endocrinologie-diabétologie-nutrition
Hématologie
Maladies infectieuses et tropicales
Oncologie

Interne(s) affecté(s)

Novembre 2024 ▾



Arthur



Lien vers évaluation

Stage normal: Biologie médicale , SOCLE , 6
mois , Poste créé par import XLSX.



ÉVALUATION

Choix du type d'évaluation

L'évaluation **par compétences** permet d'évaluer le stage en se basant sur l'arborescence des compétences terminales et spécifiques établie par le collège du DES **Biologie médicale**.

L'évaluation **générique** repose sur la grille de la **Coordination Nationale des Collèges d'Enseignants en Médecine** (CNCEM).

Une concertation entre l'interne et ses encadrants peut-être nécessaire pour déterminer le type d'évaluation à conduire pour le stage. Ce choix est modifiable tant qu'aucune évaluation n'a été saisie (par l'interne ou ses encadrants).

Par compétences

Grille générique

PAR COMPÉTENCES

Étendre Regrouper

SAVOIR UTILISER LES PRINCIPAUX OUTILS DE LA QUALITÉ

CRÉER LE LABORATOIRE



METTRE EN OEUVRE LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES D'AMP ET INTERPRÉTATIONS

METTRE EN OEUVRE LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE CRYOCONSERVATION DES GAMÈTES

BACTÉRIOLOGIE

VIROLOGIE

PRÉVENTION & CONTRÔLE DE L'INFECTION (HYGIÈNE HOSPITALIÈRE)

TRANSVERSAL BACTÉRIOLOGIE VIROLOGIE

ÉVALUATION FINALE

ARTHUR

RTS

Points positifs :

Points à améliorer :

Évaluation globale :

Points positifs :

Points à améliorer :

Évaluation globale :

Proposition pour la validation du stage :

Date de l'entretien final d'évaluation :



BACTERIOLOGIE

VIROLOGIE

Agents infectieux

Diagnostic de l'infection par le VIH

Démarche diagnostique du VIH

Diagnostic des hépatites virales

VHB -VHC, VHA - VHE - VHD

Diagnostic sérologique des autres virus d'importance médicale

Virus de la rubéole, de la rougeole, des oreillons, HSV, VZV, CMV, EBV et HTLV1

Diagnostic moléculaire en Virologie

PCR diagnostiques et interprétation des charges virales

Diagnostic moléculaire de la résistance aux antiviraux

Compétence option 'agents Infectieux' (niveau compétent)

Diagnostic moléculaire sur matrices particulières en Virologie

Compétence option 'agents Infectieux' (niveau compétent)

Accidents d'exposition au sang

Diagnostic et gestion des AES

Activité de conseil

Conseil en virologie



BACTERIOLOGIE

Nouvelle évaluation

Compétence terminale :

VIROLOGIE

Description :

Agents infectieux

Compétence spécifique :

Diagnostic de l'infection par le VIH

Description :

Démarche diagnostique du VIH

Commentaire

Niveau

- Débutant Intermédiaire Compétent

Annuler Enregistrer

PRÉVENTION & CONTRÔLE DE L'INFECTION (HYGIÈNE HOSPITALIÈRE)

Le point au 26/3/2025 : les bonnes nouvelles

- La migration a été réalisée
- L'e-Carnet est identique à celui qui existait dans SIDES NG
- Les internes remontent bien sur les stages
- La CCBM s'est emparée du sujet pour le faire avancer au niveau du DES

Le point au 26/3/2025: il reste du chemin à faire

- Certaines fonctionnalités importantes qui existaient auparavant ne sont pas encore fonctionnelles, **mais promises pour très bientôt**
 - La possibilité de déclarer des co-encadrants
 - La possibilité de réaliser des stages « couplés » avec validation par chacun des RTS
- **Un élément essentiel: un référent scolarité débrouillard 😊 et motivé par la dématérialisation de la validation des stages**

Pour
Conclure :

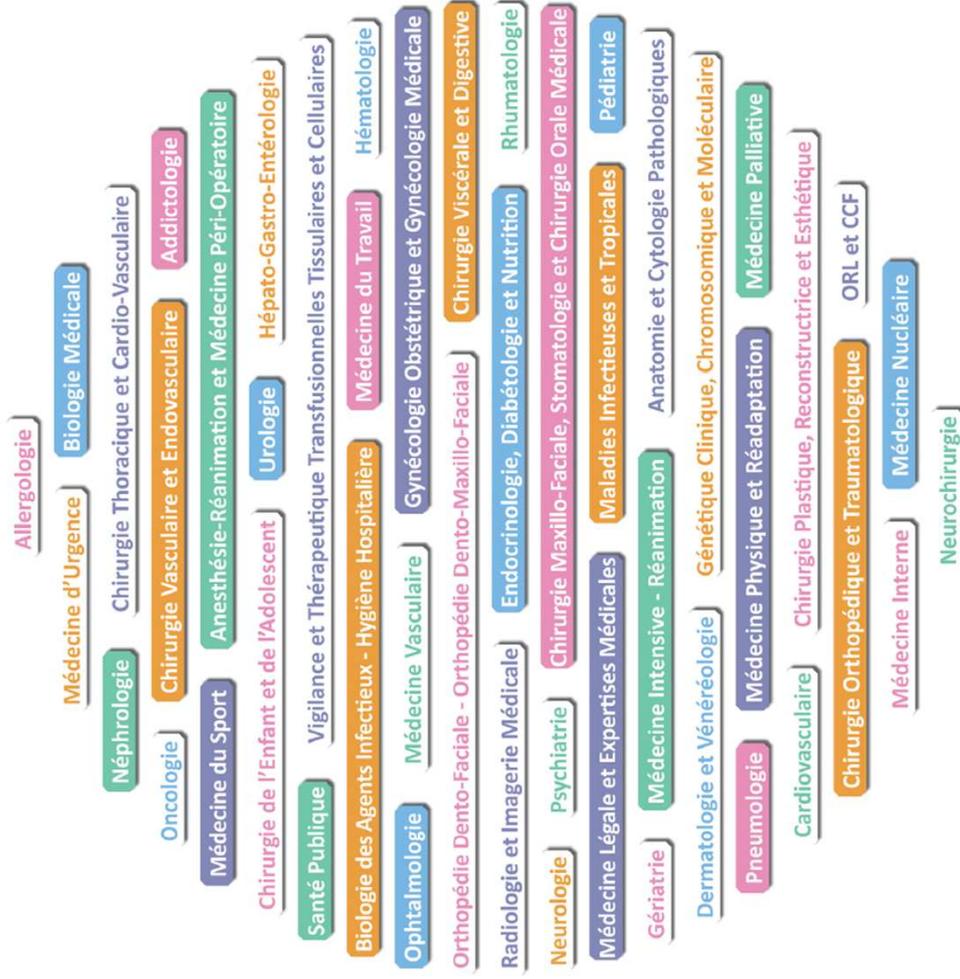
C'est assez simple de faire
refonctionner le système mais il
est incomplet en comparaison à
sa version antérieure

Nouveau bilan à Azay Dijon (et
avant via Azay, si avancées
significatives)

Les nouvelles du CNP



La FSM réunit 41 CNP et 6 CNP associés



Statuts du CNP MH

- 1^{er} draft en décembre 2023

Base de travail : anciens statuts, statut-type d'un CNP, statuts CNP infectiologie, SFM, ...

- 5 Réunions de travail

- 24/04/2024
- 17/06/2024
- 16/09/2024
- 21/10/2024
- 29/01/2025

Article 1. Constitution – Objet

Dans le but de réunir leurs compétences dans les domaines qui concernent la promotion de la qualité de l'exercice professionnel des professionnels de santé de la Microbiologie et de l'Hygiène hospitalière, les sociétés savantes et les organismes professionnels suivants :

- Société Française de Microbiologie (SFM)
- Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H)
- Collège de Bactériologie-Virologie et Hygiène des Hôpitaux (Col. BVH)
- Collégiale des Enseignants de Bactériologie-Virologie ; Hygiène hospitalière des Facultés de Médecine (AZAY)
- Association des Enseignants de Microbiologie des Facultés de Pharmacie (AEMiP)

ont convenu de constituer une Association déclarée, régie par la Loi de 1901.

Ces sociétés savantes et organismes professionnels seront dénommés ci-après les « structures constituantes ».

D'autres sociétés savantes ou d'autres organismes professionnels partenaires regroupant des professionnels de santé exerçant dans le domaine de la Microbiologie et/ou de l'Hygiène hospitalière peuvent intégrer le CNP MH, sous réserve qu'ils s'engagent à se rattacher au CNP MH et à adhérer à son règlement intérieur. Ces sociétés savantes et organismes professionnels partenaires seront dénommés ci-après les « structures partenaires ».

Article 2. Objectifs

L'objectif du CNP MH est l'organisation d'une réflexion commune et indépendante sur les besoins en matière:

- de certification périodique des professionnels de santé exerçant en Microbiologie et/ou Hygiène hospitalière,
- de Développement Professionnel Continu (DPC),
- évaluation des compétences,
- expertise dans le domaine de compétences du CNP MH,
- de gestion des saisines entre les différentes composantes du CNP MH,
- de tout autre sujet relatif aux modalités d'exercice et à la qualité des pratiques, professionnelles dans le domaine de la Microbiologie et de l'Hygiène hospitalière.

Les structures constitutives et partenaires du CNP MH s'accordent pour reconnaître le CNP MH comme l'interlocuteur privilégié de la profession avec les instances notamment nationales et gouvernementales pour coordonner la réflexion et les actions sur tout ce qui concerne les domaines suscités.

Missions du CNP : Certification périodique

Dans le cadre de la certification périodique des professionnels de santé, du DPC et de l'amélioration des pratiques professionnelles :

- Rédiger et mettre à jour le référentiel de certification périodique des professionnels de santé rattachés au CNP MH.
- Suivre et accompagner les professionnels affiliés au CNP MH dans leur démarche de certification,
- Proposer :
 - 1°) les orientations prioritaires de DPC
 - 2°) un formulaire de traçabilité permettant à chaque professionnel de retracer les actions de certification réalisées dans le cadre de son obligation triennale,

Autres missions du CNP

- Dans l'objectif d'améliorer les processus de prise en charge, la qualité et la sécurité des soins et la compétence des professionnels de santé :
 - Proposer des professionnels susceptibles d'être désignés en tant qu'experts (pour des sollicitations par des instances nationales et gouvernementales [ex : DGOS et HAS par exemple]).
 - Contribuer à analyser et à accompagner l'évolution des métiers et des compétences des professionnels de santé à travers notamment la définition de référentiels métiers et de recommandations professionnelles
 - Participer à la mise en place de registres épidémiologiques pour la surveillance des évènements de santé et de registres professionnels d'observation des pratiques
 - Désigner, à la demande de l'Etat, des représentants de la profession ou de la spécialité pour siéger dans les structures appelées à émettre des avis sur les demandes d'autorisations d'exercice ou de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Article 6. Composition

Les organes de l'Association sont :

- l'Assemblée Générale (AG),
 - le Conseil d'Administration (CA),
 - le Bureau,
 - le Conseil Scientifique (CS).
-
- Assemblée générale constituée de :
 - 5 représentants de chacune des structures constituantes (dont les 3 représentants faisant parti du Conseil d'Administration du CNP MH pour chaque structure constituante).
 - maximum 2 représentants par structure partenaire et maximum 6 au total.

Article 10. Conseil Scientifique (CS)

Les missions du Conseil Scientifique sont :

- De rédiger et réviser régulièrement le référentiel de certification,
- De répondre aux saisines,
- De porter la responsabilité de la validation des actions libres des [professionnels] pour leur certification.

CNP Microbio-Hygiène

- Participation aux réunions bimestrielles de la FSM : nombreux points en suspens :
 - *Rapports avec DGOS, avec les Ordres*
 - *Articulation DPC - Certification*
 - *Financement*
- Rédaction des statuts du nouveau CNP Microbio-Hygiène : *V5 actuellement* : on y est presque ! Merci à tous !
- Tout nouveau : réalisation d'un logo du CNP MH !

CNP « BAIH v2 » : rédaction de notre référentiel

- *La validation du cycle sexennal de certification sera permise par la réalisation d'un **minimum de deux actions par bloc.***

- Actions DPC
- Actions formation continue
- Actions recherche et enseignement
- Actions en situation de travail
- Accréditation des spécialités à risque
- Autres actions (critères HAS)

**Ateliers
conseils
lunettes**

- Actions DPC
- Actions formation continue
- Autres actions (critères HAS)

**Association
des opticiens**

**Référentiel
des opticiens
professionnels**

- Actions DPC
- Actions formation continue
- Actions en situation de travail
- Accréditation des spécialités à risque
- Démarche qualité CPTS, exercice coordonné, protocole de coopération
- Autres actions (critères HAS)

**Niveau de
compétence
personnel**

- Déclaration d'un professionnel de santé
- Actions formation continue
- Autres actions (critères HAS)

9h30 **Accueil café**

9h45 **Mots d'accueil**

Modérateur de la matinée : Pr Serge Uzan, Doyen honoraire Sorbonne Université, Représentant du CNOM et de France Université pour la Certification et le DPC

La certification périodique

10h00 **Présentation du dispositif canadien**

Pr Sam J Daniel, Directeur du Département de chirurgie pédiatrique de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill, personnalité qualifiée au sein de l'Instance collégiale du Conseil National de la Certification Périodique

10h30 **Présentation de la démarche adoptée par la FSM et le comité PPC**

Pr Philippe Orsel, Co-responsable du Comité PPC de la FSM

10h50 **Présentation du contenu des référentiels**

Bloc 1 : Dr Thomas De Broucker, CNP de Neurologie

Bloc 2 : Dr Matthieu Closon, CNP d'Anesthésie-Réanimation et Médecine Péri-Opératoire

Bloc 3 : Dr Isabelle Aïmone-Gastin, CNP de Biologie Médicale

Bloc 4 : Pr Anne Bourgarit, CNP de Médecine Interne

11h30 **Le compte de certification périodique, Ma Certif Pro Santé**

Jérôme Wojcikowski, Directeur de Programme e-santé à l'Agence du Numérique en Santé

12h00 **Table ronde : les questions en suspens, ce qu'il reste à faire, les attentes, le calendrier**

- Marie Daudé, Directrice Générale de la DGOS
- Dr François Arnault, Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins
- Nadiège Baille, Présidente du Conseil National de la Certification Périodique (CNCP)
- Pr Benoit Veber, Président de la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine
- Dr Caroline Di Lorenzo-Kas, Collège de la médecine générale, Présidente de la Commission professionnelle des médecins du CNCP
- Dr Killian L'heigouarc'h, Président de l'InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI)
- Dr Francis Dujarric, Co-responsable du Comité PPC de la FSM

DISCUSSIONS ET DEJEUNER

CNP Microbio-Hygiène

- Référentiel : attente retour DGOS-autres instances
- Référentiel : attente retour commission professionnelle (juste créée)
 - Cas des « surspécialités » (microbiologie)
 - A noter 30 % des réanimateurs n'ont pas de qualification initiale en réanimation ; idem pour les urgentistes
 - point abordé la semaine prochaine au Bureau de la FSM
- Quand Portail de certification créé -> N° RPPS de biologie générale (ou d'une autre spécialité) -> S'inscrire !
 - -> menu déroulant pour choisir une « surspécialité » en microbiologie
 - seuil d'acceptation sera défini en amont
 - -> parcours de certification en microbiologie



*AG de la FSM
Jeudi 19 décembre 2024*

Certification périodique et DPC : rapport de la Cour des Comptes

Philippe Orcel et Francis Dujarric

Les 7 recommandations (Cour des Comptes)

- 1. Fusion des dispositifs de formation**
- 2. Harmoniser les projets de référentiels de certification périodique**
- 3. Préciser par décret les principes généraux de contrôle des actions de formation**
- 4. Établir des conditions satisfaisantes de développement du système d'information**
- 5. Évaluer l'impact**
- 6. Homogénéiser les conditions de régulation des organismes de formation**
- 7. Privilégier et intensifier les contrôles *a posteriori***

Ce que nous retenons du rapport de la CdC...

- Il propose de bonnes solutions :
 - Obligation de DPC à supprimer et même fusion des dispositifs de formation
 - Améliorer les référentiels :
 - Autoriser la validation de l'obligation d'un praticien ayant suivi des formations correspondant à une spécialité d'exercice différente de sa spécialité d'inscription à l'Ordre
 - Privilégier et intensifier les contrôles *a posteriori*
 - Valoriser la finalisation, voire la validation du parcours de formation (mais quelle "valorisation" ...?)
 - Évaluer l'impact de la certification (mais sur quoi ?)



L'avenir de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu

Mission complémentaire

DECEMBRE 2024

2024-041R

• **RAPPORT**



Les principales recommandations de l'IGAS (F. Fossati – FSM) :

- Pour améliorer la lisibilité et la rationalité de ce paysage morcelé, la mission considère nécessaire de **supprimer, pour les professions à Ordre, l'obligation de DPC.**
- Pour assurer la soutenabilité financière de la certification périodique, il est nécessaire de **créer un droit de tirage pour chaque professionnel** afin de suivre les montants engagés pour le financement des actions.
- Dans l'objectif de garantir une cohérence entre les missions déjà exercées par la Haute autorité de la santé (HAS) [en matière d'évaluation, de certification des établissements de santé et d'accréditation des professions à risque] et les objectifs du DPC et de la CP, la mission **propose de supprimer l'ANDPC et d'en transférer les moyens à la HAS.**
- Cette suppression **suppose des mesures de nature législative** et un report de la date initiale du début de l'obligation de certification

CINEMA

The word "CINEMA" is rendered in a bold, sans-serif font. The letters are primarily black, with teal-colored accents: the top of the 'C', the top of the 'I', the top of the 'N', and the top of the 'M'. The word is surrounded by several teal-colored icons representing various biological entities: a virus with surface proteins, a bacterium with flagella, a spore, a cell with internal organelles, and a bacteriophage. The icons are scattered around the letters, with some overlapping them.



— MICROBIOLOGIE — HYGIÈNE —



CONSEIL NATIONAL PROFESSIONNEL
— MICROBIOLOGIE — HYGIÈNE —

CNP et certification

- Rappel : nécessité pour continuer à faire notre métier à partir de 2029
- Différencier qualification et certification ++
 - *Qualification* : Ordre des médecins/pharmaciens = qualification initiale = diplôme obtenu : DES de Biol Médicale en majorité (option variable)
 - *Certification* : liée à notre exercice professionnel au quotidien : B-V-H



*CNP « Microbio-Hygiène » :
« To do list »*

- Définir son périmètre
- Impliquer les différentes composantes
- Election d'un bureau - écriture des statuts
- Constitution d'un comité scientifique – écriture du référentiel ++

CNP et certification

- Certification :

= le praticien choisit, dans le référentiel de son CNP, des actions qu'il va réaliser durant :

- les 6 années pour les nouveaux nommés (début au 1^{er} janvier 2023...)
- les 9 années pour les déjà nommés (au 1^{er} janvier 2023)

➔ Importance du référentiel +++





CNP BAIH v2 : **A FAIRE**

- **Rédaction des statuts**
- **Nouvelle AG du CNP – Nouvelle dénomination ?**
- **Rencontre à venir de chaque CNP avec la FSM : fin mai – début juin**
- **Guide HAS pour formaliser les actions de formation**
- **Information des autres biologistes potentiellement intéressés par notre CNP**

CNP et problèmes à résoudre : premiers éléments de réponse

- *Quand la pratique professionnelle quotidienne est différente de la qualification ordinale : ex : Microbiologie versus Biologie générale*
 - Réponse de la FSM : c'est le référentiel qui détermine le métier
 - Direction de la FSM OK pour voir la microbiologie comme un métier à part entière ++ : -> entité de bactério+viro+hygiène
 - Direction de la FSM OK pour changement le nom du CNP BAIH
 - Donc priorité n° 1 : établir un référentiel commun bactério+viro+hygiène
 - Direction de la FSM OK pour porter notre référentiel. Ce serait le cas pour d'autres CNP associés (med du sport, soins palliatifs...)
 - FSM : sera négociatrice sur ce point avec la DGOS et le CNOM
 - *Validation par la DGOS et attente d'un décret pour démarrer : en retard*



CNP et problèmes à résoudre : premiers éléments de réponse

- *Activité exclusive ou préférentielle en microbio-hygiène : « Col BVH » dans CH de différentes tailles ?*
 - Réponse de la FSM : certification sera possible en biologie générale OU en microbiologie
 - C'est la proportion d'activité microbio-hygiène qui détermine le choix, biologiste par biologiste -> 60% ? 70 % ?
 - On garde sa qualification initiale ordinale, i.e; biologie polyvalente par exemple ou une autre discipline biologique ou médicale
 - > exercice mixte possible (gardes, vacances, effectif contraint)
 - > possibilité de retour « en arrière » et changement d'orientation dans sa vie professionnelle
 - > Nécessite alors une nouvelle certification ++
 - *FSM : sera négociatrice sur ce point avec la DGOS et le CNOM*



CNP et problèmes à résoudre : premiers éléments de réponse

- *Activité exclusive ou préférentielle en microbio-hygiène :
Col BVH dans CH de différentes tailles ?*

Concrètement : portail de certification -> N° RPPS de biologie générale (ou d'une autre spécialité)

- -> menu déroulant pour choisir une « surspécialité » en microbiologie
- le CNP de microbio-hygiène aura défini en amont le seuil d'acceptation
- -> parcours de certification en microbiologie

CNP « BAIH v2 » :

Chers collègues, chers amis,

Dans une démarche de gestion et prévention des conflits d'intérêts, et, à des fins de préserver l'image et l'intégrité du CNP Microbiologie-Hygiène par des règles d'éthique et de déontologie, nous demandons aux membres du Comité scientifique du CNP Microbiologie-Hygiène, aux membres du bureau du Conseil d'Administration du CNP Microbiologie-Hygiène de signer la charte d'engagement éthique ci-dessous.

CHARTRE D'ENGAGEMENT ETHIQUE

Je, Soussigné
.....
.....

En tant que (Cocher et/ou préciser) :

- Membre du Conseil d'administration du CNP Membre du bureau du CNP
- Membre du Comité scientifique du CNP

M'engage à :

- **Remettre au Conseil d'administration du CNP la copie de ma Déclaration publique d'intérêts (DPI)** disponible sur l'un des sites d'agences gouvernementales (HAS, SpE, HCSP, ANSM, ANSES...) lors de ma nomination, et d'informer le CNP de toutes mises à jour intervenant durant la mandature.

En l'absence de DPI couvrant votre période de responsabilité, le Conseil d'administration du CNP consultera le site « Transparence Santé ».

- **Ne pas percevoir de rémunérations personnelles des industriels ayant des activités en rapport avec les recommandations émises par ma section ou mon groupe de travail d'appartenance.**

Sont concernées les rémunérations directes pour participation à des symposiums, des conférences, pour la rédaction d'articles, de rapports, d'expertises, de créations audio-visuelles, la participation rémunérée à des comités (boards), conseils scientifiques...

Ne sont pas concernés (et donc autorisés) : les invitations à des congrès et les remboursements ou prises en charge des frais de transports ou d'hébergement ; les rémunérations personnelles faisant l'objet de contrats encadrés dans le cadre de valorisation de travaux scientifiques avec start-up ou industriels faisant l'objet de conventions impliquant un organisme public (Université, établissement de soins, organisme de recherche (INSERM, CNRS, INRAE, CEA...)).

- **Vérifier systématiquement lors de chaque réunion si l'ensemble de mes liens d'intérêts sont compatibles avec les missions du comité scientifique du CNP pour ma participation lors de tout ou partie de la séance au regard de l'ordre du jour ou des sujets abordés.**

En cas d'incompatibilité, d'en avvertir la présidence afin qu'elle puisse mettre en place les bonnes pratiques appropriées.

Date :

Signature

CNP « BAIH v2 » : Rédaction du référentiel

- **Alternance de réunions en visio et en présentiel à la SFM
(gîte et couvert – merci à la SFM !)**
- **Début travail de rédaction proprement dit : automne 2023**
- **Version projet du référentiel soumise à la FSM le 27 Mars 2024**
 - **31/46 référentiels de CNP reçu à ce jour par la FSM**
- **+ Une annexe bloc 1 (Yvan et Sébastien) : actualiser connaissances et compétences :**
 - Liste des formations
 - Listes des congrès et symposiums
 - Liste des DU/DIU
 - Formations E-learning

CNP « BAIH v2 » : Rédaction du référentiel

BLOC 1 : “actualiser ses connaissances et ses compétences”

Finalités du bloc 1 : actualiser les connaissances et les compétences

- Actualiser les connaissances fondant les pratiques et assurer qu’elles soient conformes au regard des données de la science, des valeurs professionnelles, de l’éthique, de la déontologie, des priorités de santé publique, de l’évolution des politiques de santé, des évolutions sociétales et des besoins de santé sur un territoire.
- Assurer les compétences nécessaires à l’exercice (évolution professionnelle notamment : spécialité, expertise, pratiques avancées, spécificités d’exercice...) pour les rendre conformes et adaptées à la pratique et à l’offre de soins sur un territoire.

Des précisions concernant les modalités de réalisation des actions sont rapportées en notes après le tableau.

Une liste non exhaustive des congrès et formations validantes est rapportée en annexe.

	Formation	Analyse des pratiques	Gestion des risques	Programme intégré	Action libre (validation /CNP)
1.	Actions de formation en présentiel ou en ligne au titre du DPC proposée par l’ANDPC ou un organisme certifié <u>Qualiopi</u> dans le domaine de la Microbiologie ou de l’Hygiène			Exemple DPC Société savante (EPP + formation) DPC validé par l’hôpital sur les orientations prioritaires identifiées par le CNP.	Possibilité pour le professionnel de santé de proposer une action libre à valider par le CNP : le conseil scientifique du CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider
2.	Actions de formation, à caractère scientifique ou professionnel, dispensées par des organismes de formation labellisés <u>Qualiopi</u> ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail) : participation à un congrès de niveau national d’une association régionale, à une formation en ligne de type e-learning				
3.	Formations diplômantes ou certifiantes organisées par les universités en Microbiologie ou Hygiène				
4.	Activités d’enseignement délivrées dans le cadre d’une université en Microbiologie ou Hygiène				

CNP « BAIH v2 » : Rédaction du référentiel

Bloc 1 – Action 1

Actions de formation au titre du DPC publiées par l'ANDPC

Fiche « attendu » : cible orientations prioritaires du CNP

Éléments de preuve : Attestation de validation ou programme indiquant le nom de l'expert

Bloc 1 – Action 2

- Fiche « attendu » (organismes labellisés Qualiopi ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail). Durée totale cumulée ≥ 10 heures cumulées
 - o Thématique en lien avec le référentiel métier ou les orientations prioritaires nationales
 - o Congrès régionaux, nationaux ou européens avec un comité scientifique indépendant de l'industrie.
 - o Éléments de preuve :
 - Durée totale ≥ 10 heures cumulées
 - Fournir attestation de participation et programme
 - Prévoir une fiche d'auto-évaluation des compétences acquises pour l'exercice professionnel
- **Formation :**
 - o Dont les contenus et objectifs pédagogiques sont en rapport avec le référentiel métier et présence d'un microbiologiste / hygiéniste dans le comité d'organisation
 - o durée totale ≥ 10 heures
 - o Éléments de preuve :
 - Prévoir une fiche d'auto-évaluation des compétences acquises pour l'exercice professionnel
 - Fournir une attestation de réussite ou Programme indiquant chaque enseignant
- **E-Learning :**
 - o Thématique en lien avec le référentiel métier et présence d'un microbiologiste / hygiéniste dans le comité d'organisation
 - o Durée minimale > 10 heures
 - o Éléments de preuve :
 - Fournir une attestation de réussite au test final

CNP « BAIH v2 » :

Rédaction du référentiel

BLOC 2 : Que faire pour renforcer la qualité de mes pratiques professionnelles ?

Finalités du bloc 2 : améliorer ses pratiques professionnelles

- Garantir des pratiques conformes au regard des recommandations de bonne pratique, des référentiels qualité, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie.
- Garantir l'amélioration des pratiques sur la qualité et sécurité des soins. Les actions d'amélioration de la qualité des pratiques peuvent aussi concourir à l'élaboration ou l'actualisation de procédures/protocoles.

	Analyse des pratiques - Gestion des risques	Critères de validation – Traçabilité - Annexe
1.	Actions d'analyse de pratiques et de gestion des risques ou programmes intégrés au titre du DPC publiées par l'ANDPC	Exemple DPC Société savante (EPP + formation) DPC validé par l'hôpital sur les orientations prioritaires du CNP.
2	Actions d'analyse de pratiques et de gestion des risques ou programmes intégrés dispensées par des organismes de formation labellisés Qualiopi ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail)	Attestation de participation ou programme indiquant le nom de l'expert.
3	Actions d'amélioration des pratiques organisées au sein des établissements de santé (RMM, RCP, CREX, etc.)	Participation à des actions d'évaluations des pratiques concernant des activités propres via : <ul style="list-style-type: none"> - des RMM, CREX...réalisés en intra établissements de santé / établissements médico-sociaux (porteur de l'action, minimum 3 sur la période de 6 ans) - des Groupes de pratiques interprofessionnels (établissements de santé / établissements médico-sociaux, au niveau local, GHT, régional...) - le pilotage de la prévention du risque infectieux lors de la certification HAS des établissements de santé, - la responsabilité médicale dans une demande d'accréditation d'une analyse auprès du COFRAC (rédaction du SH form...). - la participation active à l'harmonisation des pratiques dans le cadre d'un GHT ou d'un groupe de professionnels - la participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire impliquant la discipline (au minimum pendant 1 année, avec traçabilité des comptes rendus et des participants) https://www.has-sante.fr/jcms/c_2806878/fr/reunion-de-concertation-pluridisciplinaire

CNP « BAIH v2 » :

Rédaction du référentiel

BLOC 3 : Améliorer la relation avec les patients

Finalités du bloc 3 : améliorer la relation avec les patients

- Ce bloc s'étend aux relations avec les usagers du système de santé, notamment pour les professionnels exerçant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention et des activités de formation.
- Assurer une relation de qualité au regard des recommandations de bonne pratique, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des droits des patients.
- Actualiser la connaissance des droits du patient, des obligations déontologiques fondant les pratiques.
- Contribuer au renforcement du dialogue, améliorer la transparence de l'information, développer l'écoute active et la bienveillance.
- Assurer une relation de qualité avec l'entourage et/ou de collaboration avec les aidants dans le respect des droits du patient.
- Faciliter la prise en compte des évolutions qui modifient la relation (niveau d'information des patients, impact des nouveaux outils numériques et nouvelles formes de prise en charge numérique...).
- Rendre le patient co-acteur de sa santé (décision médicale partagée).

Formation	Analyse des pratiques	Gestion des risques	Programme intégré	Action libre (validation CNP)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Actions de formation sur le thème de la relation patient délivrées par des organismes de formation labellisés Qualipaq ou par un ODPDC ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail) Exemple : <i>Annonce diagnostic BMR/BHRe ou IAS/IN, Information contagé/risque infectieux, Webinaire SF2H avec usagers, Juridique/expert des tribunaux, Simulation relationnelle/gestion de conflit avec patient...</i> 2. Formations diplômantes ou certifiantes sur le thème de la relation patient organisées par les universités 3. Actions réalisées dans le cadre d'associations de patients : interventions lors de journées organisées par les associations de patients ; fonctions exercées dans une association ; actions de sensibilisation ; contribution active à l'élaboration de fiches d'information pour les patients en collaboration avec une association ; enquêtes de satisfaction patient, document d'information destinés aux patients 4. Actions réalisées auprès du grand public : conférence, ouvrage, article de presse, 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation aux registres de pratiques intégrant un recueil de données patients 2. Conception et participation à la mise en place de programmes associant des patients (par exemple : éducation thérapeutique... patients experts...) 3. Patients traceurs 4. Participation à un dispositif d'annonce : dommage associé aux soins, mauvaise nouvelle, maladie chronique <i>Annonce diagnostic BMR/BHRe ou IAS/IN Intégration dans le parcours de soins</i> 5. Participation à des groupes d'échange et d'analyse entre pairs, permettant de travailler sur des situations cliniques devant et avec ses pairs centrés sur la relation avec le patient, en particulier dans le cadre de la prise en charge de la souffrance morale et physique des patients 6. Participation à des structures de relations avec les usagers 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conception et participation à la mise en place de programmes associant des patients (par exemple, éducation thérapeutique, patients experts, décision médicale partagée, e-santé, pilotage de centres de prélèvements, organisation de campagnes de prévention (dépistages hors les murs) 2. Acquérir une connaissance du numérique en santé et de ses usages en termes d'amélioration des pratiques et des parcours de soins, incluant la relation avec le patient, et développer une démarche de gestion des risques dans ce domaine 3. Faciliter le partage d'expériences interprofessionnelles et de bonnes pratiques pour améliorer la prise en charge notamment des patients vulnérables, et de la fin de vie, et lutter contre l'inégalité d'accès aux soins et les discriminations <i>Participation à un groupe de travail pour harmonisation des procédures de la prise en charge des patients en PC sur le parcours patient -Adaptation de la prévention du</i> 	<p>Possibilité pour le de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider</p>	<p>Possibilité pour le de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider</p>

CNP « BAIH v2 » : Rédaction du référentiel

ACTIONS DU BLOC 4 “SANTÉ PERSONNELLE” : (≥ 2 actions en 6 ans)

Finalités du bloc 4 : mieux prendre en compte la santé personnelle

- Donner, à chaque professionnel, les moyens de préserver sa santé lui permettant d'exercer une activité de qualité.
- Rendre chaque professionnel acteur attentif à son état de santé.
- Promouvoir, maintenir et améliorer l'état de sa santé.
- Prévenir les altérations de l'état de santé psychique et somatique.
- Conserver les aptitudes professionnelles.

Généralités sur l'auto-évaluation de l'état de santé (selon l'annexe du CNP Chirurgie Viscérale et Digestive)

Selon la définition de l'OMS, la santé personnelle peut se définir comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Cet auto-questionnaire a pour but premier de sensibiliser les professionnels à l'importance pour eux et aussi pour leurs patients, d'être attentifs à leur état de santé.

Au-delà, il vise par les actions mises en œuvre, à maintenir ou améliorer leur état de santé, à prévenir les altérations tant sur le plan psychique que somatique et par là-même, à conserver leurs aptitudes professionnelles.

CATÉGORIES	ACTIONS INDIVIDUELLES	VALIDATION CSCNPR	VALIDATION COMMED
Actions de formation sur le thème de la santé personnelle du médecin délivrées par des organismes de formation labellisés Qualiopi ou par un ODPC ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation	<p>Actions de formation sur le thème de la santé personnelle du médecin délivrées par des organismes de formation labellisés Qualiopi ou par un ODPC ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail)</p> <p>Toute activité de formation sur la santé du soignant dispensée par les Etablissements de Santé, Universités, Instituts de formation</p> <p>Participation à un Diplôme Universitaire ou une formation en ligne ou présenteielle sur le thème de la santé personnelle du médecin :</p>		



CNP « BAIH v2 » : AG du 20/11/24

• CA :

- Stéphanie MARQUE JUILLET (ColBVH)
- Jérémie VIOLETTE (ColBVH)
- Anne PARROD (ColBVH)
- Alban LE MONNIER (AEMIP)
- Florence MORFIN-SHERPA (AEMIP)
- Berthe Marie IMBERT (AEMIP)

- Sonia BURREL (SFM)
- Christophe BURUCOA (SFM)
- Benoit JAULHAC (AZAY)
- Sébastien HANTZ (AZAY)
- Yvan CASPAR (AZAY)
- Anne-Marie ROGUES (SF2H)
- Jean-Winoc DECOUSSER (SF2H)
- Pierre PARNEIX (SF2H)

• bureau du CNP :

- *Benoit JAULHAC (AZAY) Président*
- *Anne-Marie ROGUES (SF2H) Vice-Présidente*
- Alban LE MONNIER (AEMIP) Trésorier
- Jérémie VIOLETTE (ColBVH) Secrétaire
- Christophe BURUCOA (SFM) Secrétaire adjoint

Questions diverses



Service de Santé des Armées
Biologie médicale

8 hôpitaux militaires = 5 laboratoires de biologie médicale

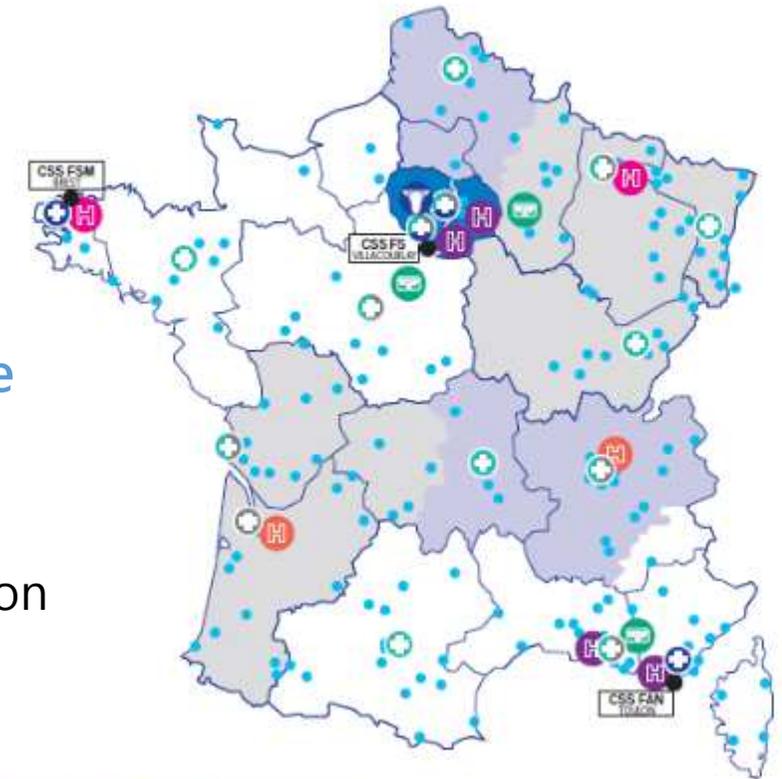
➤ Missions de la biologie médicale militaire

- Diagnostic médical hospitalier
- Diagnostic médical en opérations extérieures
- Diagnostic médical en situation de crise sanitaire

➤ Missions de la chaire de biologie clinique et risque biologique

- Enseignement :

- Diagnostic microbiologique, en métropole et en situation isolée
(biologistes et techniciens)
- Prévention des infections liées aux soins
- Sensibilisation aux risques biologiques, à la biosécurité et sûreté biologique



+ DIASS intégrées au sein des forces de présence :
- Afrique centrale et de l'ouest
- Émirats arabes unis
- Djibouti

Le SSA en 2025

► Créé en 1708 (Louis XIV)



► SSA

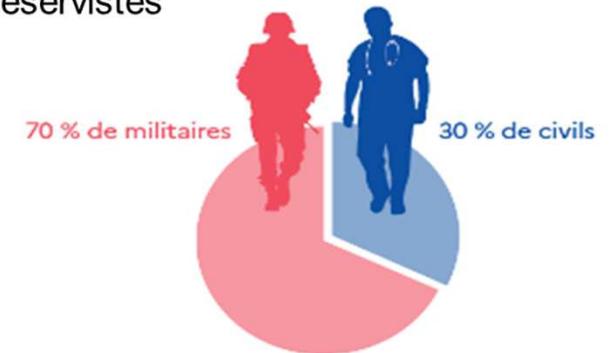
- Soutien santé du militaire en opérations
- Prise en charge médicale des militaires en France

14,600 personnels militaires et civils

4,100 réservistes

► Sous l'autorité d'un directeur central

1 officier général, directeur du SSA



Médecin en Chef Frédéric JANVIER



École du
Val-de-Grâce

► MÉDECIN MILITAIRE, DES DE BIOLOGIE MÉDICALE

- Chef du service de microbiologie et hygiène hospitalière de l'HIA Sainte-Anne à Toulon depuis 2017
 - ➔ agréments (UFR médecine de Marseille) : P1, P2 et P3 Agents Infectieux
 - + FST hygiène, prévention de l'infection, résistance
- Professeur agrégé de l'École du Val-de-Grâce depuis 2018
- Consultant national pour l'hygiène appliquée aux armées depuis 2023 (rôle de conseil)
- Titulaire de la chaire de biologie clinique appliquée aux armées et risque biologique depuis 2025
 - ➔ rôle de coordonnateur des étudiants en DES BM du SSA, des agrégés de la spécialité et des formations liées à la microbiologie, hygiène et risque biologique
- Enseignant École du Val-de-Grâce et Université de Toulon



Médecin en Chef Frédéric JANVIER



École du
Val-de-Grâce

► Domaines d'expertises :

- Biologie médicale opérationnelle (*laboratoires en opérations extérieures*)
- Biologie médicale et hygiène en situation REB (*Ébola, COVID, etc.*)
- Prise en charge de l'infection du blessé de guerre, risque BHRe/BMR

► Publications/bibliométrie : h=18, citation = 1286; SIGAPS = 935

Membres de la SFM, SFHH, Sté Française de médecine d'armées, ESCMID



RV nombreux à AZAY Automne 2025, à Dijon

